

WACI

N°03 | Avril - mai - juin 2025 | TRIMESTRIEL DE L'ARCHITECTURE ET DU CADRE BÂTI

LE MAG



L'UNIVERSITE DE BONDOUKOU : UN PÔLE D'EXCELLENCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Comment aménager
son bureau en 2025

Les mosquées tubes
d'Adjamé

La crise des ACD ou la mauvaise
maîtrise de la production
des terrains urbains

La pyramide, un monument
architectural au cœur
du plateau

EDITO | DESIGN URBAIN | REGARD | ZOOM | CULTURE | LUCARNE



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



UNIVERSITÉ DE BONDOUKOU

UNE FORGE D'EXCELLENCE AU SERVICE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME AFRICAIN

ATTENTION PRÊT... FORMEZ-LES TOUS

Le samedi 21 septembre 2024, au siège de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire, situé entre le carrefour de la Radio-Télévision Ivoirienne et le carrefour de la Vie, le parking est plein à craquer et l'enceinte de l'organisation grouille de monde. De jeunes adultes, somptueusement habillés et tous revêtus d'une écharpe en pagne tissé – fabriqué à Waragnagné ou à Gbomizambo – posent pour la photo de famille. Des autorités de premier plan sont également présentes et se prêtent volontiers au jeu des prises de vue. On y voit les présidents des ordres des architectes, des urbanistes et des géomètres, ainsi que plusieurs professionnels du bâtiment bien connus. Tous félicitent les jeunes, visiblement à l'honneur ce jour-là.

Il s'agit bien d'une de ces cérémonies des grands jours que l'Ordre des Architectes sait organiser et accueillir. Le représentant spécial du ministre de la Construction vient d'ailleurs d'y prononcer un discours très applaudi, mettant en perspective les efforts du gouvernement sur la problématique de la formation des professionnels du bâtiment. En effet, il s'agit d'une remise de parchemins aux nouveaux diplômés de l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU).

Cette école, située à Lomé au Togo, a ouvert ses portes en 1970 sous l'impulsion des jeunes États d'Afrique francophone, qui ont consenti à mutualiser leurs efforts pour former leurs architectes, urbanistes et gestionnaires urbains. Ce type d'initiative a d'ailleurs été largement adopté dans la région à l'époque, avec la création de l'École Nationale Supérieure de Statistique (ENSEA) en Côte d'Ivoire en 1961, de l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) au Sénégal en 1971, de l'École Inter-États des Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIER, devenue plus tard 2iE) au Burkina Faso en 1968, etc.

L'EAMAU est donc l'une des nombreuses écoles situées hors du pays qui forment les architectes et urbanistes ivoiriens. Il faut d'ailleurs noter que, pendant longtemps, tous les architectes de Côte d'Ivoire ont été formés exclusivement à l'étranger. La France, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie, les États-Unis, la Russie, le Togo, entre autres, étaient les principales destinations des nouveaux bacheliers et étudiants en quête de formations diplômantes en architecture et urbanisme.



Depuis quelques années cependant, les lignes bougent. On compte déjà deux institutions reconnues par l'autorité de tutelle et les ordres professionnels comme compétentes pour former les professionnels des deux filières : l'École d'Architecture d'Abidjan et l'Université de Bondoukou. Nous y reviendrons.

Vous l'aurez compris, je souhaite ici parler de la formation de tous les acteurs de la chaîne de valeur du secteur du BTP en général, et du bâtiment en particulier. Quel est l'état des lieux de la formation des professionnels du secteur ? Quels sont les principaux enjeux ? Avons-nous emprunté la bonne voie pour régler ce problème ? Le cas échéant, quelles sont les pistes de solution ?



Commençons par faire les comptes. Selon le site officiel du Ministère de la Construction et de l'Urbanisme, la Côte d'Ivoire compte 239 architectes, répartis entre la fonction publique et le secteur privé. Dix-sept cabinets agréés d'urbanistes sont également répertoriés. Les géomètres agréés sont au nombre de 37. Pour ce qui est des ingénieurs, le décompte se complique : on dénombre, toujours selon la même source, 51 bureaux d'études agréés et 15 ingénieurs-conseils. Ces chiffres sont les seuls officiellement disponibles.

Il faut toutefois les considérer avec prudence, en gardant à l'esprit qu'il s'agit des données communiquées par les ordres professionnels constitués. Cela sous-entend que de nombreux autres architectes, urbanistes, géomètres et ingénieurs ne sont probablement pas pris en compte, faute d'affiliation à un ordre professionnel – par négligence ou par désintérêt.

Dans ce contexte de rareté des données précises, nous nous permettons d'extrapoler. Selon des sources non officielles, le nombre d'architectes en activité en Côte d'Ivoire se situerait autour de 300, les urbanistes environ 100, les géomètres près de 60, et les ingénieurs atteindraient probablement 1 500 personnes. Ces chiffres, bien que difficilement vérifiables, restent désespérément bas pour un pays de 31,2 millions d'habitants en plein essor.

À titre de comparaison, le Maroc compte 1 192 architectes selon le site officiel des architectes marocains (ordresearchicentre.org) et 30 500 en France selon le site des architectes français (architectes.org). Côté ingénieurs, ils sont 120 000 au Maroc (source : Maroc-Ingenierie.ma) et 1 250 000 en France (source : mondedesgrandesecoles.fr). Ces deux exemples sont révélateurs.

Certains parmi vous seront peut-être tentés d'évoquer les différences de contexte entre ces pays et la Côte d'Ivoire. Ce n'est pas une remarque totalement infondée, mais il y a une raison à cette comparaison : d'abord, l'absence de données fiables



en Côte d'Ivoire et dans la sous-région rend difficile toute tentative de comparaison avec ses voisins immédiats. Ensuite, je pense que la locomotive de l'Afrique de l'Ouest, hors Nigéria, devrait pour une fois se comparer aux pays plus avancés qu'elle, et non uniquement à son environnement proche.

La France reste une référence et une source d'inspiration pour la Côte d'Ivoire dans plusieurs domaines. Même certaines lois et systèmes d'organisation des institutions sont souvent calqués sur le modèle français. Il n'est donc pas tout à fait déplacé de se comparer à l'ancienne métropole, qui, il faut bien le reconnaître, demeure un modèle dans plusieurs domaines.

Quant au Maroc, les contextes ne sont pas si éloignés. Tous deux sont d'anciennes colonies françaises et des pays en développement. Le Maroc compte 37,71 millions d'habitants pour un revenu par habitant de 3 771,45 USD, tandis que la Côte d'Ivoire affiche 31,7 millions d'habitants pour un revenu par habitant de

2 530,85 USD (chiffres Banque mondiale, 2024). Il devient alors difficilement compréhensible que le Maroc compte quatre fois plus d'architectes et dix fois plus d'ingénieurs que la Côte d'Ivoire.

À l'aube des grands projets infrastructurels et d'urbanisation qui redéfinissent le paysage ivoirien, la question de la formation des acteurs du secteur du BTP s'impose comme un enjeu majeur. En effet, la Côte d'Ivoire, avec son dynamisme économique croissant, se trouve à la croisée des chemins. D'un côté, un engouement pour les infrastructures ; de l'autre, un manque criant de professionnels qualifiés.

Les efforts de l'État ivoirien en matière de formation des professionnels du BTP n'ont pas toujours été constants. Prenons trois exemples, dont deux relèvent d'initiatives publiques et un du secteur privé : l'INP-HB, l'Université de Bondoukou (UBKOU) et l'École d'Architecture d'Abidjan (EAA).



Etudiants en cours université de Bondoukou

L'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB) a été créé par le décret n°96-678 du 4 septembre 1996, à la suite de la restructuration de plusieurs établissements : l'École Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA), l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP), l'Institut Agricole de Bouaké (IAB) et l'Institut National Supérieur de l'Enseignement Technique (INSET). Ces quatre établissements sont communément désignés sous le nom de Grandes Écoles de Yamoussoukro. L'ENSTP, qui est la branche de l'INP-HB qui nous intéresse ici, a été fondée en 1963. Elle était initialement implantée à Abidjan avant d'être transférée à Yamoussoukro en 1979. Depuis sa création, l'ENSTP a formé plus de 3 000 cadres, dont 19 ont exercé des fonctions ministérielles.

L'Université de Bondoukou, quant à elle, est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, doté du statut d'Établissement

Public Administratif à caractère Scientifique et Technologique. Elle comprend une (01) école, cinq (05) unités de formation et deux (02) instituts, parmi lesquels l'École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme (ENSAU). L'université a officiellement ouvert ses portes le 2 octobre 2023. Elle n'a pas encore formé d'architectes ni d'urbanistes, mais ambitionne d'en former une trentaine par discipline et par an.

Enfin, l'École d'Architecture d'Abidjan (EAA) est une initiative privée, fondée par l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire. Ouverte en 2015, elle vise à former les futurs architectes. C'est la seule école privée autorisée à délivrer une formation en architecture en Côte d'Ivoire, reconnue par le ministère de l'Enseignement supérieur. Elle dispose d'un arrêté de création, d'un arrêté d'ouverture et d'une homologation. L'EAA forme environ 40 architectes par an et en est à sa sixième promotion en 2025.

Les efforts de ces trois institutions reconnues – l'INP-HB pour les ingénieurs, l'EAA et l'Université de Bondoukou pour les architectes et urbanistes – demeurent toutefois insuffisants. Même en tenant compte des diplômés des grandes écoles d'Abidjan et de l'intérieur du pays, sans oublier ceux formés à l'étranger, il apparaît clairement – au vu des chiffres mentionnés plus haut – que nous sommes encore loin du compte.

La Côte d'Ivoire doit former cinq fois plus de professionnels chaque année pour constituer à moyen terme un vivier suffisant pour ses projets de développement. Parallèlement, l'État doit faire davantage confiance à ses professionnels nationaux en les intégrant systématiquement dans ses projets structurants, afin d'encourager le transfert de compétences par les multinationales contractantes et garantir, à moyen terme, une véritable souveraineté technique dans le secteur.

Si la formation des cadres (architectes, urbanistes, ingénieurs, géomètres) est, bien qu'insuffisante, relativement bien organisée, il n'en va pas de même pour les ouvriers qualifiés. Tous les professionnels s'accordent à le dire : électriciens, plombiers, climaticiens, maçons, etc., ne sont pas tous égaux en termes de savoir-faire. Le nombre d'ouvriers réellement qualifiés est si faible que de nombreuses entreprises multinationales préfèrent recruter dans les pays voisins ou dans leurs pays d'origine.

Le secteur de la formation des ouvriers qualifiés est encore peu structuré, et leurs associations professionnelles censées les encadrer sont souvent éclatées et informelles.

Il est crucial d'adopter une approche proactive pour réformer notre système de formation. Le gouvernement et les acteurs privés doivent collaborer pour élargir l'offre éducative, en mettant l'accent sur les compétences pratiques. Cela pourrait passer par la création de centres de formation spécialisés et la mise en œuvre de programmes de formation continue pour les travailleurs en activité.

À ce sujet, citons les centres de formation aux métiers de l'électricité et de l'eau créés respectivement par la Compagnie Ivoirienne d'Électricité (CIE) et la Société de Distribution d'Eau de Côte d'Ivoire (SODECI). Il y a deux ans, la holding de ces deux entreprises, le Groupe ERANOVE, a signé un accord avec ses partenaires allemands pour regrouper ces deux centres sur un domaine de 6 hectares, sous l'appellation Eranove Academy, avec une capacité de 14 000 apprenants sur des cursus de 3 ans. Ce type d'initiative contribue fortement à combler le gap et à labelliser l'ouvrier qualifié.

Ce trimestre, notre magazine ambitionne de mettre en lumière les initiatives existantes et de favoriser un dialogue entre les acteurs de la formation, les professionnels en exercice et le gouvernement. Ensemble, nous pouvons réduire ce gap, renforcer les compétences sur le terrain et garantir la sécurité ainsi que la durabilité de nos infrastructures.

Il est temps d'agir pour un avenir meilleur du secteur BTP en Côte d'Ivoire.



Anoh Stéphane CISSE
Architecte - Urbaniste DEIAU Founder



N°03 Trimestriel - Avril - Mai - Juin 2025
Copyright © 2025 WACI
Toute reproduction interdite

CONTRIBUTEURS

- Edito
Stéphane CISSE, Architecte-CNOA
:2013/223/141
- Lucarne
Oumarou DIAKITE, Urbaniste DEIAU
- Design urbain
Zeineb BHAR
Lisa NDJINA
- Grand angle
Lisa NDJINA
- Zoom
Ibrahim KANATE, Architect & Urban
planner
- Regard urbain
Lisa NDJINA
- Culture
Doual'art
- Point de vue
MOUMINI Koffi Adaman, Urbaniste
Agréé
- Ils impactent...
Lisa NDJINA
- Mise en page
In'Sensis



CONTACTS

Tel : (225) 25 22 01 04 00
Cel : (225) 07 89 96 96 96

EMAILS

cabinet.waci@gmail.com
info.cabinet.waci@gmail.com
info@cabinetwaci.com

www.cabinetwaci.com

Conception par **In'Sensis**
A l'écoute de vos sens

Sommaire

EDITO

P.03 Attention prêt... Formez-les tous

LUCARNE

P.10 La crise des ACD ou la mauvaise maîtrise de la production des terrains urbains

DESIGN URBAIN

P.16 Comment aménager son bureau en 2025 : tendances et conseils

DOSSIER SPÉCIAL

P.20 Grand Angle

L'université de Bondoukou : un pôle d'excellence au service du développement

P.24 Interview

Université de Bondoukou : Un projet visionnaire au cœur de la transformation académique en Côte d'Ivoire

P.34 Interview

L'ENSAU de Bondoukou : une forge d'excellence au service de l'architecture et de l'urbanisme africain

P.40 Interview

Interview d'un étudiant en urbanisme

P.42 Interview

Interview d'une étudiante en architecture

P.44 Culture

A la découverte de la région du Gontougo

ZOOM

P.50 Les mosquées-tubes d'Adjamé

REGARD URBAIN

P.51 La pyramide d'Abidjan : un monument architectural au cœur du plateau

CULTURE

P.53 La statut du Rond-Point Deïdo

POINT DE VUE

P.55 Les lotissements anarchiques : un fléau qui gangrène nos villes

ILS IMPACTENT...

P.53 Lionel Fry Yao : L'architecte de demain, porté par une vision audacieuse

P.55 Carole GUEI – Une urbaniste au service des villes ivoiriennes

LUCARNE



P.10 La crise des ACD ou la mauvaise maîtrise de la production des terrains urbains

DESIGN URBAIN



P.16 Comment aménager son bureau en 2025 : tendances et conseils

Grand Angle



P.20 L'université de Bondoukou : un pôle d'excellence au service du développement

Interview



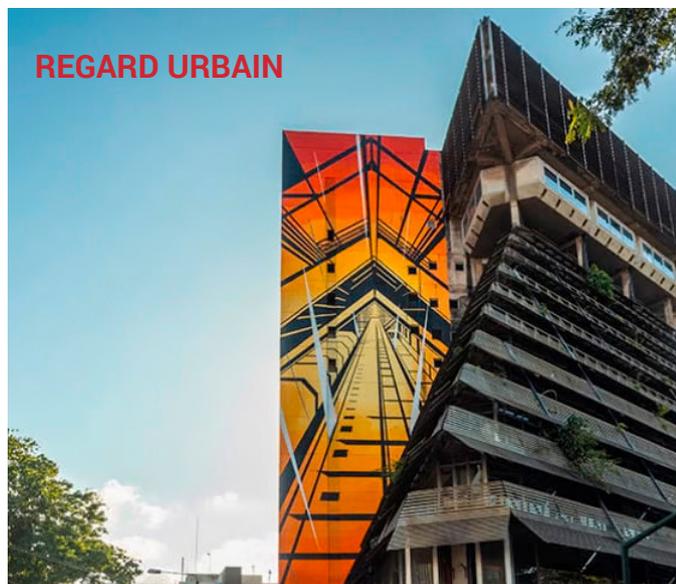
P.24 Université de Bondoukou : Un projet visionnaire au cœur de la transformation académique en Côte d'Ivoire

Culture



P.44 A la découverte de la région du Gontougo

REGARD URBAIN



P.51 La pyramide d'Abidjan : un monument architectural au cœur du plateau

LA CRISE DES ACD OU LA MAUVAISE MAÎTRISE DE LA PRODUCTION DES TERRAINS URBAINS



En Côte d'Ivoire, le foncier urbain connaît de multiples tensions qui, depuis plusieurs années, nourrissent des débats aussi bien dans les sphères institutionnelles que citoyennes. Au cœur de ces tensions, les Arrêtés de Concession Définitive (ACD) occupent une place centrale, tant du point de vue de la sécurisation du foncier que de l'accès au logement et à la propriété. Les réformes entreprises par l'État, notamment la suppression des arrêtés de concession provisoire en faveur des ACD, visaient une meilleure sécurisation du foncier urbain. Pourtant, cette ambition se heurte aujourd'hui à de nombreux obstacles, révélant une crise structurelle.

Derrière cette crise, se cache une mauvaise maîtrise des mécanismes de production foncière, où s'entremêlent intérêts politiques, logiques spéculatives, déficit de planification et lourdeurs administratives. Ce désordre nourrit une urbanisation anarchique, freine l'accès à un foncier sécurisé pour les couches les plus modestes, et compromet le

développement durable des villes ivoiriennes. En conséquence, les ACD, censés incarner la sécurité juridique, sont devenus le symptôme d'un système foncier en tension, mal adapté aux dynamiques urbaines actuelles.

Dans cet article, nous analysons les racines profondes de cette crise des ACD, en la replaçant dans le cadre plus large de la production foncière urbaine en Côte d'Ivoire. Nous aborderons les logiques institutionnelles, les pratiques sociales, les enjeux politiques et les défis techniques qui façonnent – et parfois bloquent – l'accès au sol urbain sécurisé. L'objectif est de mettre en lumière les dérives et les paradoxes d'un système censé garantir le droit au sol, tout en formulant des pistes de réflexion pour une réforme plus efficiente et équitable.

Notre analyse porte sur trois (3) périodes clés dans l'évolution urbaine de la Côte d'Ivoire.

LA PROCEDURE DOMANIALE A L'EPOQUE COLONIALE ET AU DEBUT DES INDEPENDANCES

Durant cette période, le lotissement administratif constituait la principale filière de production des terrains urbains. La procédure domaniale était essentiellement du ressort de l'administration, qui, en fonction des besoins des localités, procédait à l'élaboration de plans de lotissement administratif. Les attributions de terrains étaient alors formalisées par la délivrance d'un Permis d'habiter.

Ce permis faisait à la fois office de titre de propriété et de permis de construire.

Tous les nouveaux lotissements urbains étaient conçus et directement réalisés par l'administration, à travers la Direction Centrale de l'Urbanisme (DCU). Cette direction agissait donc comme l'unique agent lotisseur. Les projets de lotissement étaient mis en œuvre conformément aux prescriptions des plans d'urbanisme préalablement établis.

Les travaux d'équipement et de voirie et réseaux divers (VRD) des parcelles étaient entièrement pris en charge par l'État.

LA PERIODE DE 1971 A 2013

Dans la deuxième décennie suivant son indépendance, la Côte d'Ivoire se dote d'une procédure domaniale régie par le décret n°71-74 du 16 février 1971 relatif aux procédures domaniales et foncières urbaines. Le pays renforce également son dispositif de production de terrains urbains par la création d'une structure publique dédiée : la Société d'Équipement des Terrains Urbains (SETU).

L'ensemble de la filière légale de production de terrains urbains se compose principalement des lotissements administratifs et des lotissements réalisés par la SETU durant cette période.

La procédure domaniale

- **Le triptyque LA (Lettre d'Attribution)**
- **ACP (Arrêté de Concession Provisoire)**
- **ACD (Arrêté de Concession Définitive)**

La procédure est régie par le décret du 16 février 1971 relatif aux procédures domaniales et foncières urbaines. Conformément à ce texte, l'acquisition foncière légale est matérialisée par la délivrance par l'administration d'un Arrêté de Concession Définitive (ACD) au requérant. Cet arrêté est obtenu après que le bénéficiaire ait reçu une Lettre d'Attribution (LA) lui attribuant une parcelle dans un lotissement, puis un Arrêté de Concession Provisoire (ACP). Cette procédure devait être complétée par l'obtention d'un Permis de Construire (PC) afin d'y édifier une construction. Après la mise en valeur du terrain, une attestation de conformité de mise en valeur de la parcelle était délivrée. C'est après cette étape que le détenteur de l'ACP pouvait obtenir un Arrêté de Concession Définitive (ACD). Ainsi, la propriété

Différences entre le foncier urbain et le foncier rural

Le foncier urbain. Il est relatif au foncier dans le territoire des villes. Autrement à la terre dans les territoires que nous qualifions de ville. Les limites de ce territoire sont définies dans les plans d'urbanisme des villes. Ces limites deviennent imposables à tous lorsque les plans sont approuvés les autorités soit par décret ou par arrêté ministériel. Le foncier urbain géré par le ministère en charge de l'urbanisme.

Le foncier rural concerne les terres comprises hors des périmètres urbains. Il est géré par le ministère en charge du développement rural.

Le terrain urbain est un espace issu d'un plan de morcellement du foncier urbain. Ce foncier urbain doit avoir fait l'objet d'une procédure d'aménagement et/ou d'équipement. Il est généralement acquis en petite taille, d'où l'unité de mesure en m².

définitive était subordonnée à la mise en valeur totale ou partielle de la parcelle attribuée. Cette procédure a perduré jusqu'au début des années 2000.

• CPF (Certificat de Propriété Foncière)

Dans le cadre de la mobilisation de ressources fiscales accrues, l'administration fiscale a créé le Certificat de Propriété Foncière (CPF). Ce document est délivré par le conservateur de propriété foncière. Cette procédure interne du conservateur a dérégulé la question de la mise en valeur préalable des parcelles avant l'obtention du titre de propriété définitif (ACD). La délivrance de cet acte administratif a soulevé un problème dans la hiérarchie des actes de la chaîne de propriété. En effet, le CPF, qui confère désormais la pleine propriété, se situe au-dessus de l'ACP délivré par le ministre en charge de la construction et de l'urbanisme.

La SETU, le nouvel instrument de la production de terrains urbains

Créée par décret en 1971 et rendue opérationnelle en 1972, la SETU devient l'instrument majeur de la nouvelle politique. Selon son décret de création, elle avait pour mission de « promouvoir, à la demande et pour le compte du gouvernement, des organismes publics ou des collectivités ivoiriennes, l'étude, la réalisation et la gestion d'opérations d'équipements et de lotissements de terrains en zone urbaine ». Son rôle était de constituer des réserves foncières, de les aménager pour les particuliers, les promoteurs et les industriels. L'objectif visé était de permettre une production suffisante de terrains urbains équipés et d'assurer une meilleure maîtrise du foncier par l'État.

Cette structure a permis la création d'une importante quantité d'espaces urbains, évaluée chaque année à 300 hectares en moyenne de 1972 à 1980.

La SETU a proposé plusieurs types de lotissements, qualifiés en fonction de leur destination : les lotissements résidentiels, les lotissements à

équipement minimum (LEM), comportant des lots dont la taille varie entre 100 et 150 m², les lotissements évolutifs, et les parcelles destinées à accueillir des opérations immobilières, notamment celles des grands promoteurs comme la SICOGL et la SOGEFIHA.

Ces statistiques montrent l'importance de la filière légale et la prédominance des lotissements administratifs et des lotissements SETU.

Cependant, au début des années 1980, la SETU va rencontrer ses premières difficultés financières, dont les causes ne lui sont pas directement imputables. En effet, bien que chargée d'aménager les terrains, la fonction de commercialisation était confiée à une commission administrative d'attribution, en place de 1971 à 1984.

En avril 1987, en raison de sa dette trop élevée, la SETU est mise en liquidation et ses activités transférées à la Direction et Contrôle des Grands Travaux (DCGTx), nommée liquidateur.

Dans cette première phase du développement urbain après les indépendances, la production de terrains urbains est réalisée essentiellement par les pouvoirs publics.

La prépondérance des lotissements administratifs
Le lotissement administratif est régi par l'arrêté 2164 du 9 juillet 1936 et est initié soit par le Sous - préfet soit par le maire (lotissement communal). Ce type de lotissement est aussi initié par les services compétents du ministère de la Construction et de l'Urbanisme. La production foncière s'est faite essentiellement par les lotissements administratifs au début des indépendances et a été la formule de base de l'urbanisation des villes. Mais aujourd'hui ce type de lotissement ne se fait plus. Il est abandonné par l'administration au profit des lotissements villageois qui sont en plein essor.

Les lotissements privés

Ils sont initiés par des personnes physiques ou morales détenant un titre de propriété. Celles-ci procèdent à des morcellements et à des ventes de parcelles selon les règles et sous le contrôle du ministère de l'urbanisme. Ces lotissements sont régis par le décret n°70 – 294 du 13 mai 1970, modifiant le décret n°67 – 18 du 11 janvier 1967. La procédure débute par la constitution d'un dossier de demande de lotissement et aboutit à l'attribution des lots. Les terrains produits à usage d'habitation peuvent être aussi vendus après une opération immobilière. Ces lotissements sont peu développés et les terrains qui en sont issus représentent moins de 5% du volume de terrains produits annuellement. Ils coûtent relativement plus chers que ceux de la filière des lotissements villageois qui sont généralement non équipés.

Le projet d'Appui à la Politique de l'Habitat : un goût d'inachevé

Mis en place en 1998, le Projet d'Appui institutionnel à la Politique de l'Habitat (P.A.P.H.) visait à proposer des réformes à caractère réglementaire, institutionnel et financier dans le domaine de l'habitat. La crise du logement et les problèmes de gestion foncière avaient suscité la mise en place de ce projet, avec le soutien de la Banque mondiale, de la Coopération française et de la Coopération japonaise, ainsi que du Ministère chargé de l'habitat.

Il visait trois objectifs essentiels : la réforme de la gestion foncière, la réforme du système de financement du logement et le renforcement des capacités. Plus de 40 études étaient programmées pour couvrir ces trois champs d'actions. Cependant, ce projet ambitieux, porteur d'espoir pour le gouvernement de l'époque, n'a pas été conduit à terme après le coup d'État de décembre 1999, malgré la volonté des bailleurs de fonds de soutenir le projet.

Toutefois, deux actions majeures du PAPH subsistent : la création de l'Agence de Gestion Foncière (AGEF) et l'adoption des textes de loi sur la Concession d'aménagement foncier.

• L'Agence de Gestion Foncière (AGEF) : un outil mal exploité

L'AGEF, une société d'économie mixte à majorité publique, a été créée par le décret n°99-186 du 24 février 1999. Cette structure constitue l'instrument à la disposition de l'État et de ses démembrements pour mobiliser les terrains nécessaires, notamment pour la réalisation des opérations immobilières destinées à la promotion de l'habitat. Elle avait pour mission de rompre avec les solutions institutionnelles précédentes devenues inadéquates et d'harmoniser les moyens de la politique de l'habitat avec les principes libéraux réaffirmés par le Gouvernement.

Dans la pratique, l'AGEF devait intervenir en tant que maître d'ouvrage délégué et servir d'interface entre les détenteurs des droits coutumiers et les autres acteurs, jouant ainsi un rôle clé. Ses missions incluaient la constitution de réserves foncières pour l'État et les collectivités locales, l'élaboration et la gestion des conventions de concession d'aménagement foncier, et le contrôle de la conformité de l'exécution de ces concessions.

Cependant, malgré son potentiel, l'AGEF a rencontré de nombreuses difficultés dans l'exécution de ses missions, et les résultats escomptés sont loin d'avoir été atteints.

La décision de de dissoudre la SETU n'a pas été la bonne solution.

Aujourd'hui, en l'absence d'outils de production de terrains viabilisés et de prise en charge des problèmes d'assainissement et de drainage, on est en droit de se demander la pertinence d'une telle décision. La SETU a permis de créer des quartiers assainis qui font la fierté d'Abidjan.

• La Concession d'aménagement foncier : nouvelle formule de production des parcelles

Suite à la dissolution de la SETU et aux difficultés rencontrées par le CTU, des textes législatifs et réglementaires relatifs à la concession d'aménagement foncier au secteur privé ont été adoptés pour relancer la production foncière formelle. La loi du 4 septembre 1997 et son décret d'application du 22 octobre 1997 visent à confier, dans un cadre conventionnel, l'aménagement des terrains urbains ou de terrains ruraux au secteur privé, sous le contrôle de l'État.

Cette convention englobe les opérations physiques de viabilisation et la commercialisation des terrains, plaçant sous la responsabilité technique, juridique et financière de l'aménageur, la réalisation de l'opération d'aménagement foncier.

Cependant, cette nouvelle approche a été appliquée à seulement trois projets : les projets de la 8ème et 9ème tranche à Cocody Angré avec la Société d'Aménagement de Terrains de Côte d'Ivoire (SATCI), et le projet de 50 ha avec la Bourse des Terrains Aménagés (BTA), mise en place par le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD).

LA PERIODE DE 2013 A NOS JOURS

En 2011, la Côte d'Ivoire sort d'une crise politico-militaire. Il devient impératif de rassurer les bailleurs de fonds et les investisseurs économiques. Le foncier urbain occupe dès lors une place centrale dans les



réformes entreprises pour relancer l'économie. Les autorités aspirent à une procédure simplifiée et allégée des lourdeurs administratives.

Afin de corriger les insuffisances du cadre légal relatif au foncier urbain et de faciliter l'accès à la propriété foncière, le Chef de l'État promulgue l'ordonnance n° 2013-481 du 2 juillet 2013, fixant les règles d'acquisition de la propriété des terrains urbains, accompagnée de son décret d'application n° 2013-482 du même jour.

La propriété peut être donnée sur une parcelle issue de lotissements approuvés comme non approuvés.

Les lotissements villageois ou le cancer des villes ivoiriennes en phase métastase !

Ce type de lotissements est régi par le décret n° 77-906 du 6 novembre 1977. Entrent dans le champ d'application de ce décret, tous les lotissements à réaliser sur des terrains non immatriculés, au bénéfice d'une ou plusieurs collectivités villageoises, dans le cadre du développement et de la restructuration du milieu rural. Ces lotissements concernent plus particulièrement le remodelage, l'extension, le déplacement ou le regroupement de villages existants.

Exceptionnellement, ces villages peuvent être compris dans un périmètre urbain lorsque le plan d'urbanisme en prévoit le maintien et, éventuellement, l'extension. Les projets de lotissements sont établis, approuvés et appliqués à la demande d'une collectivité villageoise en accord avec le Sous-Préfet de la circonscription avec l'avis motivé du Préfet.

Si ce décret encadre les conditions et la procédure d'acquisition de la propriété des parcelles urbaines, il aborde peu les modalités de fabrication ou de production des terrains.

Le désengagement progressif de l'État dans la production directe du foncier, combiné à la crise de la filière privée formelle d'accès au sol, a entraîné l'essor de la filière coutumière, qui constitue aujourd'hui la principale voie d'acquisition foncière urbaine.

En effet, en dépit des dispositions légales et réglementaires en vigueur, les détenteurs de droits coutumiers continuent d'exercer un contrôle effectif sur le sol et jouent désormais un rôle central dans la production des terrains urbains. Cette filière, devenue quasi hégémonique, mobilise de multiples acteurs. L'une des formules les plus répandues est le lotissement dit «villageois».

Réglementé par le décret du 6 novembre 1977, le lotissement villageois est censé être réalisé sur des terrains non immatriculés, au profit d'une ou plusieurs collectivités villageoises, dans le cadre du développement ou de la restructuration du milieu rural. Toutefois, en s'appuyant sur ce texte, certains détenteurs de droits coutumiers ont transformé cette pratique en une activité spéculative, avec la complicité de géomètres, de topographes et parfois de fonctionnaires de l'administration. Les lots issus de ces lotissements, une fois approuvés par le ministère en charge de l'Urbanisme, sont cédés à des tiers sans viabilisation et dans un cadre commercial totalement illégal car le droit coutumier n'est pas cessible.

Le retrait progressif de l'État de la production directe du foncier urbain a laissé le champ libre à une nouvelle génération d'acteurs : promoteurs privés, aménageurs agréés, opérateurs immobiliers. Cette transition a exigé la mise en place d'un encadrement légal visant à réguler la purge des droits coutumiers, l'aménagement des terrains et la promotion immobilière.

Mais sur le terrain, la réalité est bien moins structurée. Le secteur de l'aménagement foncier souffre d'un manque criant d'expertise. Les structures spécialisées comme la SETU ou la SATCI, qui jouaient autrefois un rôle moteur, n'ont pas été remplacées par des équivalents solides. Et si plusieurs aménageurs ont bien été agréés par les autorités, rares sont ceux qui ont mené à terme des opérations concrètes.

Résultat : la fourniture de terrains urbains est désormais largement assurée par des acteurs informels, en dehors de tout cadre réglementaire, alimentant un marché foncier parallèle, incontrôlé et souvent conflictuel. Un terrain en friche où l'État doit urgemment reprendre la main s'il veut éviter que le chaos ne devienne la norme.

Par Oumarou DIAKITE,
Urbaniste DEIAU



COMMENT AMÉNAGER SON BUREAU EN 2025 : TENDANCES ET CONSEILS



Avec l'essor du télétravail et des modes de travail hybrides, l'aménagement du bureau devient un enjeu central pour concilier confort et productivité. En 2025, les tendances mettent l'accent sur l'ergonomie, l'intégration technologique et l'utilisation de matériaux durables pour créer des espaces à la fois fonctionnels et esthétiques. Le minimalisme et la modularité

permettent d'optimiser l'espace tout en favorisant une atmosphère apaisante et inspirante. Par ailleurs, le bien-être mental et physique des travailleurs est désormais une priorité, incitant à repenser l'éclairage, l'acoustique et l'organisation du mobilier. Cet article explore les tendances et conseils clés pour aménager un bureau moderne, efficace et en phase avec les besoins actuels.

LES GRANDES TENDANCES

Les principales évolutions dans l'aménagement des bureaux en 2025 se concentrent sur divers éléments fondamentaux.

L'ergonomie est une priorité, avec des bureaux réglables en hauteur et des chaises adaptées pour offrir un meilleur confort et prévenir les troubles musculosquelettiques. Le minimalisme et la fonctionnalité s'imposent également, privilégiant des espaces épurés qui favorisent la concentration et réduisent les distractions. Les technologies intelligentes transforment l'environnement de travail grâce à l'éclairage connecté, aux écrans adaptés et aux objets connectés qui améliorent l'efficacité au quotidien. Enfin, l'utilisation de matériaux durables comme le bois recyclé et les bureaux écologiques devient une norme, intégrant une approche plus responsable dans la décoration et l'aménagement des espaces professionnels.



CHOISIR LE BON MOBILIER POUR ALLIER CONFORT ET DESIGN



Un bureau réglable : Opter pour un mobilier adapté afin de concilier ergonomie et esthétique. Un bureau ajustable permet d'alterner entre positions assise et debout afin de réduire la fatigue.



Un éclairage adapté bien pensé avec une lampe de bureau LED à intensité ajustable permet de réduire la fatigue visuelle et d'améliorer le confort de travail.



Une optimisation de l'espace par l'utilisation de rangements intelligents et d'étagères suspendues, permettant de désencombrer le bureau tout en gardant les essentiels à portée de main.

UN ESPACE DE TRAVAIL INSPIRANT ET MOTIVANT

Des couleurs et de la déco :

Une ambiance du bureau sublimée par des couleurs apaisantes comme le vert et le bleu, associées à des éléments naturels tels que des plantes, favorisent une atmosphère sereine et propice à la concentration.





La personnalisation de l'espace de travail passe par l'ajout de tableaux, d'affiches motivantes et d'objets inspirants, créant ainsi un environnement à la fois stimulant et reflétant la personnalité de chacun.



Une isolation sonore optimisée grâce à l'utilisation de tapis et de panneaux acoustiques, permet de réduire les nuisances sonores et de créer un environnement de travail plus calme et concentré.

L'IMPORTANCE DE LA TECHNOLOGIE ET DES ACCESSOIRES CONNECTES



Les chargeurs sans fil intégrés permettent d'éliminer les câbles en désordre, offrant ainsi une surface de travail plus nette et organisée.



Les écrans et supports adaptés ergonomiques sont conçus pour prévenir les douleurs cervicales en assurant une position de travail optimale et confortable.

Aménager son bureau en 2025, c'est avant tout créer un espace à la fois fonctionnel, ergonomique et inspirant. Les tendances et conseils partagés dans cet article visent à optimiser votre environnement de travail pour améliorer confort et productivité. Que ce soit à travers l'intégration de technologies, de matériaux durables ou d'éléments de personnalisation, chaque choix participe à l'adaptation de l'espace aux besoins contemporains. Les bureaux modernes privilégient l'harmonie entre l'esthétique et la fonctionnalité, tout en répondant aux exigences de bien-être des utilisateurs. De plus, avec l'essor du télétravail et des environnements hybrides, il devient essentiel de concevoir un espace flexible qui soutient aussi bien la concentration que les interactions à distance.

En suivant ces recommandations, il devient possible de transformer son bureau en un lieu propice à l'efficacité et au bien-être. Ces solutions d'aménagement continueront d'évoluer pour répondre aux défis futurs du travail hybride et à distance, tout en intégrant de nouvelles technologies et approches écologiques.

Par Zeineb BHAR & Lisa NDJINA

Dossier spécial

BONDOUKOU



GRAND ANGLE

Université de Bondoukou

CULTURE

**A la découverte de la région
du Gontougou**

L'UNIVERSITÉ DE BONDOUKOU : UN PÔLE D'EXCELLENCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT



Un nouveau souffle pour l'enseignement supérieur ivoirien

Dans un contexte de décentralisation universitaire, Bondoukou accueille une institution d'envergure : son université, inaugurée en octobre 2023. Porteuse d'une vision ambitieuse, elle s'impose comme un levier stratégique pour l'éducation et l'urbanisme en Côte d'Ivoire. À travers son École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme (ENSAU), elle entend façonner les experts de demain, capables de répondre aux défis d'une urbanisation croissante.

Un projet ancré dans la décentralisation universitaire

L'ouverture de l'Université de Bondoukou s'inscrit dans une volonté gouvernementale de rapprocher l'enseignement supérieur des populations et de désengorger les établissements historiques d'Abidjan. En effet, la forte croissance démographique et la centralisation des infrastructures académiques dans la capitale ont longtemps limité l'accès aux études supérieures pour les jeunes des régions. Cette nouvelle institution contribue donc à une meilleure répartition des opportunités éducatives et à l'essor économique de l'est ivoirien.

Un campus d'avant-garde au service de l'excellence

Situé sur un site de 305 hectares, l'Université de Bondoukou bénéficie d'une infrastructure moderne conçue pour répondre aux besoins des étudiants et des enseignants. Avec ses cinq amphithéâtres, sa bibliothèque pouvant accueillir 2 500 étudiants et des résidences universitaires adaptées aux exigences contemporaines, elle ambitionne de devenir un pôle d'excellence en Afrique de l'Ouest.

L'université accueille déjà plus de 1 090 étudiants et dispose d'un corps professoral composé de 81 enseignants permanents. Les formations proposées couvrent plusieurs disciplines clés : sciences, lettres, ingénierie, architecture et urbanisme. L'innovation et le développement durable occupent une place centrale dans son projet éducatif, en accord avec les défis environnementaux et économiques du pays.

L'ENSAU : une école stratégique pour le développement urbain

Face à une urbanisation galopante, l'École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme (ENSAU) joue un rôle déterminant dans la formation des futurs architectes et urbanistes de Côte d'Ivoire. Son objectif principal est de doter les étudiants d'une expertise solide pour concevoir les villes de demain.

Le programme de formation allie théorie et pratique en mettant l'accent sur :

- L'utilisation des matériaux locaux pour une architecture adaptée aux réalités ivoiriennes ;
- L'intégration des nouvelles technologies dans la construction ;
- L'urbanisme durable et les stratégies d'aménagement du territoire.

L'ENSAU développe également des collaborations avec des institutions académiques et professionnelles, tant nationales qu'internationales, afin d'exposer ses étudiants aux meilleures pratiques du secteur.

Un impact socio-économique significatif

L'implantation de l'Université de Bondoukou ne profite pas seulement aux étudiants. Elle représente un levier majeur de développement pour la région. L'afflux d'étudiants, d'enseignants et de personnels administratifs génère une dynamique économique nouvelle, favorisant la création d'emplois et la structuration du tissu économique local. Commerces, services et infrastructures voient le jour pour accompagner cette croissance.

De plus, la recherche appliquée menée dans l'université vise à répondre aux défis spécifiques de la région, notamment en matière d'urbanisation, d'environnement et d'agriculture durable.



Nos offres de formation

L'Université de Bondoukou compte une (01) École, cinq (05) Unités de Formation et de Recherche (UFR), un (01) Centre de Formation Continue et deux (02) Instituts :

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| <p>ENSAU</p> <p>École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme</p> | <p>G2D</p> <p>UFR Gouvernance et Développement Durable</p> |
| <p>SAICC</p> <p>UFR Sciences des Arts, Industries culturelles et Communication</p> | <p>S3LE</p> <p>UFR Sciences du Langage, Lettres et Langues Étrangères</p> |
| <p>SHS</p> <p>UFR Sciences Humaines et Sociales</p> | <p>CFC</p> <p>Centre de Formation Continue</p> |

Un futur laboratoire de l'Afrique de l'Ouest

Avec un positionnement affirmé sur l'excellence académique et la recherche appliquée, l'Université de Bondoukou aspire à devenir un hub universitaire de référence en Afrique de l'Ouest.

L'ENSAU, en particulier, veut jouer un rôle moteur dans la conception de villes durables et la planification urbaine. Son ambition ? Façonner une génération de techniciens et de penseurs aptes à anticiper et accompagner les mutations urbaines du pays.

L'université prévoit d'élargir son offre de formation dans les années à venir et d'intensifier ses partenariats avec des acteurs du secteur privé et des organisations internationales pour renforcer son rayonnement.

Une vision d'avenir pour l'enseignement supérieur ivoirien

L'Université de Bondoukou se présente comme un modèle d'enseignement adapté aux réalités africaines, alliant savoir-faire local et ouverture sur le monde. En conjuguant excellence académique, innovation et impact social, elle redéfinit le paysage universitaire ivoirien et pose les bases d'un enseignement supérieur plus inclusif et plus dynamique pour les générations futures.

Par Lisa NDJINA





Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique

UNIVERSITÉ DE BONDOUKOU

UN PÔLE D'EXCELLENCE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

L'université de Bondoukou compte :

01 Ecole ■

**05 unités de Formation et de
Recherche (UFR)** ■

01 Centre de Formation Continue ■

02 Instituts ■

UNIVERSITÉ DE BONDOUKOU : UN PROJET VISIONNAIRE AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION ACADÉMIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Née d'une volonté forte de décentraliser l'enseignement supérieur et de démocratiser l'accès au savoir, l'Université de Bondoukou incarne l'ambition d'un système éducatif repensé pour répondre aux défis contemporains. Véritable catalyseur de développement, elle s'impose comme un modèle d'innovation académique et de dynamisation régionale.

Sous l'impulsion du Professeur Ouattara Djakalia, son Président, l'institution se distingue par son approche tournée vers l'excellence, la recherche appliquée et la professionnalisation des étudiants. À travers cette interview exclusive, il nous dévoile la vision stratégique qui façonne l'avenir de l'université et son rôle dans la transformation du paysage éducatif et urbain en Côte d'Ivoire.

Pouvez-vous nous présenter brièvement l'Université de Bondoukou et ses principales filières ?

L'université de Bondoukou est une université qui a un statut d'Établissement Public Administratif à caractère Scientifique et Technologique ce que nous appelons les EPAST. C'est une université publique, la neuvième université ivoirienne. Elle a été ouverte en Octobre 2023, et à l'intérieur de cette université, nous développons des filières de formations qui sont innovantes, entre autres les filières, pour parler des filières nous allons partir des unités de formation et de recherches.

L'université de Bondoukou regroupe cinq unités de formation et de recherches, une école, deux instituts et un centre de formation continue.

Les cinq unités de formation et de recherches sont les suivantes : l'UFR des sciences humaines et sociales, dans laquelle nous développons des offres de formation en sciences humaines et en sciences



Professeur Ouattara Djakalia
Président de l'Université de Bondoukou

sociales. Dans cette UFR actuellement nous avons ouverts deux filières : la filière politique sécurité et géostratégique et la filière géographie, population et aménagement. Et ces deux filières qui font parties des sciences humaines et sociales doivent à terme, former des diplômés qui sont qualifiés en matière de prise en charge des questions de société.

Nous avons une seconde UFR qu'on appelle science du langage, lettres et langues étrangères. C'est une UFR qui est donc dédié aux sciences du langage, notamment à travers la promotion des langues nationales, mais en mettant aussi un peu l'accent sur les langues étrangères. Et ici à Bondoukou dans cette UFR, les langues étrangères mises en avant sont l'anglais, l'arabe et le chinois. Mais dans cette UFR nous avons ouverts et nous poursuivons les enseignements avec une seule filière qui est l'orthophonie. L'orthophonie qui est donc une discipline paramédicale qui traite les troubles du langage. Cette discipline est nouvelle pour l'Université de Bondoukou en tout cas en formation initiale car elle ne s'enseigne dans aucune université ivoirienne. Elle s'enseigne ailleurs à l'Université Félix Houphouët-Boigny mais généralement à partir du Master. Mais ici à Bondoukou après le baccalauréat, les étudiants sont orientés dans cette filière et démarrent les études en orthophonie dès la première année. Ce qui va nous permettre d'avoir des orthophonistes depuis l'adolescence jusqu'au master et même le doctorat de l'orthophonie sera ouvert ici à Bondoukou. Donc pour cette UFR science du langage, lettres et langues étrangères, c'est cette seule filière que nous avons actuellement.

La troisième UFR est Gouvernance et développement durable. Vous savez que la grande problématique, les défis du monde aujourd'hui sont les questions liées au développement durable, les questions liées à la durabilité dans tous les compartiments de notre vie. Aujourd'hui quand vous prenez les questions alimentaires, la problématique majeure c'est comment on assure l'alimentation aujourd'hui et comment on la garantie dans 50 voire 100 ans après nous. Quand vous prenez les questions de

l'environnement, comment on gère l'environnement efficacement aujourd'hui et comment on le préserve pour les générations avenir. Donc ce qui se fait aujourd'hui doit prendre en compte la durabilité. Vous ne pouvez pas développer quelque aujourd'hui, et dire je le fais pour moi pour 2-3 ans, donc on a cette UFR qui s'appelle Gouvernance et développement durable et qui va traiter de toutes ces questions de durabilité. Vous savez que le développement durable a 3 grandes dimensions : la société, l'environnement et l'économie. Donc dans ces 3 dimensions, il y a des filières que nous allons développer ici à l'université. Mais pour le moment l'université est nouvelle et nous n'avons ouverts que 3 grandes filières dans cette UFR, il y a la filière métrologie et assurance qualité. La métrologie étant la science de la mesure. Tout ce que nous faisons dans la vie doit se faire avec la mesure avec la précision. Donc la métrologie s'enseigne dans certaines grandes écoles publiques comme l'INP de Yakro, l'université de Bondoukou est au niveau des universités publiques la seule vraiment qui fait des enseignements en formation initiale en métrologie et en assurance qualité. La seconde filière que nous avons au sein de cette UFR, est la filière Génie écologique et aménagement du territoire. Vous savez l'aménagement de nos cités urbaines se fait de façon désordonnée. Les schémas directeurs ne sont pas souvent respectés, j'aime dire souvent on est content de dire : Abidjan est entrain de toucher Bassam, Abidjan est entrain de dépasser Dabou, Abidjan s'agrandit, , tu t'absentes tu reviens et tu es perdu... Mais cet agrandissement se fait dans quel contexte ? Un contexte de désordre. Le résultat est que nous créons maintenant des cités qui ne sont pas viables, pas durables, des embouteillages en désordre, vous avez les inondations, vous avez toutes formes de phénomènes de société. Parce que l'aménagement n'a pas suivi les schémas directeurs qui ont fait l'étude d'experts. Donc pour le développement de nos cités en particulier des villes secondaires comme Bondoukou, il faut un schéma directeur. Vous savez aujourd'hui au niveau international on parle des « smart city », il y a 5 ans en arrière on parlait des villes durables mais aujourd'hui les choses ont évolué et on parle de villes



intelligentes. Il y a de grands défis que notre pays va relever et dans le domaine de l'aménagement du territoire c'est la problématique de l'urbanisation est une question fondamentale. Donc ici à Bondoukou, nous avons pris soin d'ouvrir cette filière de génie écologique. Et la troisième est management des organisations et des projets de durabilité.

Nous avons une 4ème UFR, qui est l'UFR des arts, d'industrie culturel et de la communication. C'est l'UFR qui est dédié à l'enseignement des arts. Dans cette UFR nous faisons les arts plastiques, les arts du spectacle, les arts de la scène, l'économie des arts, et tout ce qui est architecture d'intérieure, design, multimédia. Nous avons ouvert la filière architecture d'intérieure l'année dernière mais à côté d'elle, nous avons ouverts cette année deux autres filières, la filière musique et musicologie pour développer le talent de nos enfants afin d'exceller dans le domaine de la musique. En plus de ces filières, nous avons ouverts cette année une troisième filière qu'on appelle Art, design et multimédia, là on tend maintenant vers la digitalisation de tout ce qui est art. On a le volet industrie culturel qui sera développé dans les années à venir tout comme un bon nombre d'autres filières. Il faut rappeler que l'université n'a que 2 ans et nous démarrons avec quelques filières,

et au fur et à mesure et en fonction des besoins, nous ouvrons les filières qui le devront.

La cinquième UFR c'est l'UFR des sciences de la santé. A Bondoukou ici, il est prévu d'ouvrir des filières des sciences et de la santé : Médecine, Pharmacie, Odontostomatologie. Mais l'enseignement des sciences de la santé, est partout un peu adossé dans le monde à l'existence des CHU. Ce sont des hôpitaux de plateau technique élevé mais comme le plateau technique de l'hôpital de Bondoukou n'est pas à la hauteur des attentes de l'UFR pour l'instant, cette UFR n'est pas ouverte. Mais la bonne nouvelle c'est que le Contrat de Désendettement et de Développement C2D a ciblé notre université qui fait partie des universités bénéficiaires des financements du projets C2D à compter de 2026, donc normalement à la rentrée académique 2026 - 2027, nous devons avoir nos premiers étudiants des sciences de la santé. En science de la santé, que va-t-on enseigner ? On ne va pas dupliquer ce qui se fait à déjà à Cocody ou à Bouaké, donc nous allons voir au niveau des sciences de la santé quelles sont les innovations plus développer des filières qui soient adapter à l'actualité internationale. Nous pensons déjà à la grande problématique de la santé numérique que nous appelons e-santé que nous pensons développer. Mais c'est clair que pour

des pays comme la Côte d'Ivoire et des régions comme le Gontougo, des villes secondaires comme Bondoukou la médecine de base est indispensable, donc certainement qu'à côté nous allons développer des innovations en développant un programme de formation sur les e-santés. Aujourd'hui à travers le monde, on fait des opérations à distance, c'est des innovations qui nécessitent de grands plateaux techniques mais nous avons espoir avec les grandes ambitions que nous avons d'avoir ces plateaux techniques ici sur place.

Donc au niveau des UFR, il s'agit de ces 5 -là : 4 déjà ouvertes, une en attente et nous avons l'École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme. Alors cette école est la seule école d'Architecture et d'Urbanisme publique de l'espace UEMOA. Les pays de l'espace UEMOA se sont mis ensemble pour créer l'École d'Architecture et d'urbanisme de Lomé depuis des années, tous ces pays envoient des étudiants pour la formation des architectes et des urbanistes de la sous-région. La Côte d'Ivoire est partie prenante de l'EAMAU. Mais à côté de ça, la Côte d'Ivoire développe un plan B qui deviendra bientôt son plan A de créer sa propre école d'architecture et d'urbanisme. Et l'Etat a décidé de loger cette école à l'Université de Bondoukou. C'est d'ailleurs le fleuron de cette université, très belle école avec une architecture spécifique qui forme des architectes et des urbanistes. Pour les deux premières années que nous avons, l'école est ouverte uniquement aux ivoiriens mais monsieur le ministre a autorisé qu'à la rentrée 2025 - 2026 l'école soit ouverte à tous les étudiants de la sous-région. Donc dans cette école il y a deux parcours de formation : Architecture d'une part et Urbanisme de l'autre. Alors comment on rentre dans cette école, l'accès est sur concours, il faut être un bachelier ivoirien, un baccalauréat scientifique, avoir obtenu au minimum la mention assez-bien et tout au plus 21 ans. Pour les deux premières éditions, le concours a suscité un engouement extraordinaire. La première année à titre d'exemple pour la filière architecture pour 30 places ouvertes, nous avons enregistré près de 4000 candidatures. Pour la seconde année,

toujours en filière architecture, nous étions autour de 5700 candidats et environ 2000 candidats pour l'urbanisme pour 30 places dans chaque filière. Monsieur le ministre nous a demandé d'aller doucement, l'université venant d'ouvrir pas besoin de prendre des effectifs pléthoriques, donc il faut d'abord tester, maîtriser avant d'ouvrir plus grand. Donc pour l'école d'architecture et d'urbanisme ce sont ces deux parcours que nous avons : 30 étudiants en architecture, 30 en urbanisme. Nous sommes à la deuxième promotion, il y a la licence 1 architecture, Licence 1 en Urbanisme, ensuite la licence 2 architecture, et Licence 2 en Urbanisme. Dans cette école, il faut avoir au bout des deux semestres de l'année au moins 12 de moyenne sinon vous êtes éjecté. C'est une école d'excellence et nous tenons à ce que nos étudiants soient des architectes et des urbanistes brillants afin de répondre aux attentes du gouvernement ivoirien et des pays de la sous-région en matière de construction et d'urbanisation.

À côté de cela, l'université a 2 instituts. Un dédié aux langues et un autre dédié aux arts. Donc un institut supérieur des langues qui n'est pas encore ouvert mais qui est prévu pour les années à venir. Et un institut d'art, d'histoire et d'archéologie où nous allons développer un programme sur l'histoire



Etudiants en cours université de Bondoukou

des peuples puis d'archéologie où nous allons voir comment retracer le peuplement dans la région dans le Gontougo et plus tard dans la région et même de la Côte d'Ivoire. Cet institut également n'est pas encore ouvert, nous réfléchissons en ce moment au contenu pédagogique et scientifique. Ces deux instituts qui seront très prochainement ouvertes vont accompagner les UFR d'autant plus que ces instituts sont dédiés à la recherche, donc nos enseignants, nos chercheurs vont développer des programmes de recherche au sein des instituts où par à l'institut des langues, un programme de développement sur nos langues nationales sont en vue afin de renforcer les enseignements au sein des UFR.

Ensuite nous avons un centre de formation continue, dédiée au monde professionnel, aux travailleurs qui pourront constamment se recycler, améliorer leur savoir-faire, leur compétence. Dans ce centre nous avons commencé avec quelques filières à partir d'un brainstorming de la région, pour voir les professionnels de la région quelles sont leurs besoins réels en termes de renforcement de capacités au niveau professionnel. On a vu qu'il s'agissait principalement des sciences de l'éducation car la région regorge d'énormément d'enseignants du préscolaire, primaire et secondaire. Il y a la santé communautaire également, on a vu qu'il y a beaucoup d'agents de santé : infirmiers, sage-femme qui ont besoin de renforcer leur capacité et pour le faire sont obligés d'aller jusqu'à Abidjan et puis l'anglais. Pour le coup, ce sont les trois filières en activité que nous proposons au niveau du centre de formation continue. Toujours dans ce centre nous avons un programme d'enseignement en arabe en tant que langue commerciale et langue étrangère. L'année prochaine elle sera donc ouverte comme filière à l'UFR des sciences et du langage et là les étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat et qui souhaiteraient faire des études universitaires supérieures en arabe pourront s'inscrire en dépôt de candidature et non en orientation. C'est un grand projet ambitieux pour nous pour que des ivoiriens, des cadres soient capables d'écrire et de s'exprimer convenablement en arabe et de pouvoir

occuper l'espace de travail qu'offre la diplomation des pays du monde arabe dans l'espace non arabe. Mais au centre de formation continue, nous avons déjà commencé à aiguïser l'appétit des futurs candidats grâce à une formation en arabe destinée aux professionnels, aux imans, aux professeurs des lycées et collèges franco-arabe pour renforcer leurs capacités et renforcer leurs connaissances. Dans ce centre de formation continue, nous avons deux autres filières au niveau Master professionnel, il y a le Master professionnel de formation des formateurs en éducation pour le développement durable, ça c'est un master international qui est hébergé au sein de l'Université et que nous animons en lien avec des universités à travers le monde, nous avons les université de Lubumbashi en RDC, de Yaoundé 1 au Cameroun, Cheick-Anta Diop de Dakar au Sénégal, et l'Université de Clermont Ferrand en France qui a développé ce programme. Et le dernier programme au centre de formation continue, c'est la diplomatie coutumière africaine. Nous avons eu la chance de rencontré un expert ivoirien le Pr Amoa Urbain qui travaille sur les questions de cohésion, de paix sociales, qui développe les programmes sur les alliances inter-ethniques, les parentés à plaisanteries et nous avons adhéré à l'idée de créer une chaire en diplomatie coutumière africaine. Il s'agit donc d'un programme de formation qui sera dédié à l'enseignement de la paix mais en mettant en avant les mécanismes et les pratiques endogènes aux peuples africains de gestion et de règlement de conflit. Elle sera une chaire Unesco qui est déjà prête à nous accompagner quand nous allons démarrer le programme une fois la documentation prête. Le lancement officiel de ce programme sur la diplomatie africaine a eu lieu le 20 mars dernier en présence de toute la nation ivoirienne à travers le corps diplomatique et le corps consulaire, la chefferie et la chambre des rois, les magistrats, la police, le Médiateur de la république pour le lancement.

J'ai été un peu long mais de façon ramassée c'est un peu l'ensemble des filières et de tout ce qui est enseigné à l'université de Bondoukou depuis son ouverture.

Quelle est la vision stratégique de l'université à court, moyen et long terme même si c'est vrai dans la présentation de certaines filières vous en avez parlé ?

L'Université de Bondoukou s'appuie sur trois valeurs fondamentales : l'excellence, l'innovation et l'ouverture sur le monde. Aujourd'hui, il est inconcevable d'animer une université comme si elle était isolée du reste du monde. Ces valeurs guident notre vision stratégique, qui vise à former des ressources humaines de qualité, capables d'accompagner la Côte d'Ivoire dans ses ambitions de développement durable. Nous aspirons à former des diplômés hautement compétitifs, aptes à répondre aux défis du marché de l'emploi et des communautés.

Notre stratégie repose sur le développement de formations structurantes, innovantes et attractives, avec une forte employabilité. Pour ce faire, nous collaborons avec la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) afin d'aligner nos filières sur les besoins du marché du travail. Notre approche dynamique implique une révision régulière de nos formations. Si une filière devient saturée sur le marché, nous la fermons et en ouvrons une nouvelle, mieux adaptée aux exigences économiques du pays. Ainsi, nous prévoyons notre première réunion de révision pédagogique en juin prochain pour ajuster et améliorer nos offres de formation.

Comment l'Université de Bondoukou se distingue-t-elle des autres universités publiques du pays ?

L'Université de Bondoukou se distingue des autres universités publiques du pays par plusieurs innovations. Tout d'abord, certaines filières uniques y sont enseignées, notamment l'UFR Gouvernance et Développement Durable, une offre de formation exclusive dans la sous-région. De plus, nous sommes la seule université publique à accueillir une École d'Architecture et d'Urbanisme.



Une autre singularité réside dans notre approche pédagogique. Contrairement à d'autres institutions où seuls les enseignants-chercheurs sont sollicités, nous intégrons activement des professionnels issus du monde du travail. Cette approche permet aux étudiants de bénéficier d'une formation plus concrète et pragmatique. Ainsi, des artisans interviennent dans l'UFR des Arts pour enseigner des techniques de tissage et de modelage, tandis que des ingénieurs du BNETD dispensent des cours de résistance des matériaux à l'École d'Architecture. Cette intégration du monde professionnel constitue une valeur ajoutée majeure pour nos étudiants.

Quels défis avez-vous rencontrés depuis la création de votre université ?

Depuis sa création, l'Université de Bondoukou a fait face à plusieurs défis majeurs. L'un des plus importants a été l'absence d'équipements scientifiques pour les travaux pratiques. Cette situation nous a amenés à solliciter d'autres universités afin que nos étudiants puissent utiliser leurs infrastructures. Accélérer la livraison d'équipements scientifiques demeure donc une priorité.

Un autre défi a concerné la disponibilité des enseignants. En raison de l'éloignement de Bondoukou (450 km d'Abidjan), il a été difficile

d'attirer des professeurs. La première année, nous avons dû repousser la rentrée universitaire de deux semaines afin de convaincre des enseignants qualifiés de rejoindre notre équipe. Grâce au soutien du Ministre de l'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique, le professeur Adama Diawara, cette difficulté a pu être surmontée.

D'autres défis subsistent, notamment l'équipement de la bibliothèque et surtout l'insertion professionnelle de nos étudiants. Notre ambition est d'atteindre un taux d'employabilité de 90 % pour nos diplômés. Pour cela, nous renforçons nos partenariats avec le secteur privé et parapublic afin de faire de l'Université de Bondoukou un label référent en Afrique de l'Ouest.

En plus de notre cadre agréable, nous veillons à maintenir un climat de dialogue constant avec nos étudiants et enseignants. La communication fluide entre l'administration et les étudiants est une stratégie clé de notre gouvernance. Nous participons activement à la vie étudiante, à travers des repas collectifs ou des cérémonies, afin de renforcer la cohésion et la confiance mutuelle. Cette approche nous permet d'atteindre nos objectifs académiques et humains dans un esprit de proximité et d'engagement partagé.

Des partenariats académiques avec d'autres institutions nationales et internationales sont-ils en cours ou envisagés

L'Université de Bondoukou a très tôt pris conscience de l'importance de la coopération interuniversitaire pour renforcer son développement et son rayonnement. Cette approche proactive s'est traduite par une "offensive diplomatique scientifique" visant à établir des partenariats avec des institutions nationales et internationales d'enseignement supérieur ayant une expérience et un savoir-faire dont elle peut s'inspirer.

Partenariats internationaux

L'université a signé une convention cadre avec l'Université de Carthage en Tunisie, une institution partageant un modèle similaire, avec des UFR classiques et une école d'architecture et d'urbanisme. Ce partenariat a déjà permis l'accueil d'enseignants de Carthage pour animer des ateliers.

Un autre partenariat a été conclu avec l'Université Polytechnique Hauts-de-France à Valenciennes, classée troisième meilleure université française en 2003, et dotée d'un grand programme sur le numérique et les sciences des arts. Cette collaboration a débuté avec des immersions de personnels de l'Université de Bondoukou à Valenciennes et a inspiré la création d'une "cellule projets" chargée de repérer et de répondre aux appels à projets.

L'Université Clermont-Auvergne en France est également un partenaire de choix, notamment à travers le Master International. Elle est membre du RENUFED, un réseau interuniversitaire dédié aux programmes de développement durable (recherche, enseignement, démonstration et incubation), avec lequel une convention a été signée.

L'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est un autre interlocuteur potentiel, avec qui des discussions sont en cours, notamment sur les sciences des arts (cinéma, théâtre universitaire, etc.).

Des perspectives sont également envisagées avec l'École inter-États de Lomé, qui forme des architectes et urbanistes africains depuis des années. Une mission est prévue pour discuter d'échanges pédagogiques et académiques.

Dans un avenir proche, l'Université de Bondoukou compte explorer des collaborations avec l'Asie, notamment la Chine, qui se distingue par des innovations éducatives majeures. Sur le continent africain, l'Afrique du Sud et le Maroc, en avance sur

de nombreux aspects de l'enseignement supérieur, font également partie des cibles prioritaires.

Par ailleurs, dans le cadre du Master International sur le développement durable, plusieurs universités africaines telles que celles de Lubumbashi (RDC), Yaoundé 1 (Cameroun), Lomé (Togo) et Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso) souhaitent rejoindre cette dynamique. L'objectif est de conclure des conventions pour aller au-delà du master et développer d'autres projets communs.

Partenariats nationaux

Sur le plan local, l'Université de Bondoukou collabore étroitement avec l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), notamment avec le Centre de Recherches Architecturales et Urbaines (CRAU). Cette collaboration permet d'accompagner les programmes de recherche de l'École d'Architecture et d'Urbanisme.

Une convention spécifique a été signée avec l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, pionnière en Côte d'Ivoire en matière de recherche en philosophie et bioéthique, domaine d'intérêt pour l'UFR des Sciences Médicales et Sociales de Bondoukou.

L'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire est également un partenaire clé. En plus d'avoir été le premier siège temporaire de l'université lors de sa création, elle accompagne aujourd'hui le développement des cours en techno-pédagogie et a installé une salle d'enregistrement dédiée à l'enseignement numérique à Bondoukou.

L'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INPHB) de Yamoussoukro est un autre allié stratégique. Dès la première année de l'université, ses enseignants ont dispensé des cours en architecture et développement durable. L'INPHB a également fourni des tables à dessin et assuré leur installation en attendant les commandes définitives de l'Université de Bondoukou. Ce partenariat

couvre également les questions de développement technologique et d'innovation.

Enfin, des discussions sont en cours avec l'Ordre des Architectes et l'Ordre des Urbanistes de Côte d'Ivoire pour formaliser des conventions garantissant l'intégration des diplômés de l'École d'Architecture et d'Urbanisme dans ces ordres professionnels.

Du Coup à l'issue de ces partenariats, il existe des passerelles pour vos étudiants de rejoindre ces universités et poursuivre leurs études ailleurs ?

Pour l'instant, l'Université de Bondoukou n'a pas encore mis en place de passerelles pour permettre à ses étudiants d'intégrer d'autres universités partenaires. Cette structuration prendra forme progressivement, probablement autour de la cinquième année d'existence de l'université. L'objectif est d'abord de stabiliser l'offre pédagogique et la recherche avant d'ouvrir ces opportunités de mobilité académique.

Est-ce que l'Université joue un rôle dans le développement local et régional de Bondoukou ?

L'Université de Bondoukou joue un rôle majeur dans le développement socio-économique de la région. Elle est devenue un acteur incontournable des événements culturels, administratifs et politiques locaux. Son ouverture a engendré une hausse significative des prix du logement et du transport urbain, et dynamisé l'hôtellerie et la restauration.

L'université a également accéléré des projets majeurs tels que la construction du CHU de Bondoukou et de l'antenne de l'INFAS, avec des perspectives d'implantation d'une école de police. Elle suscite également l'intérêt des opérateurs économiques, notamment pour le développement d'infrastructures d'hébergement et de loisirs.



Au niveau académique et sociétal, l'université est sollicitée pour mener des recherches appliquées sur des problématiques locales. Le conseil municipal a par exemple demandé une étude sociologique sur le faible taux de scolarisation des filles, en vue de mettre en place des solutions concrètes pour inverser la tendance.

Par ailleurs, la problématique de l'orpaillage illégal et ses conséquences environnementales préoccupent les autorités locales, qui ont sollicité l'expertise de l'université pour évaluer l'impact sur les sols et proposer des solutions de réhabilitation.

L'université s'implique également dans la valorisation du patrimoine culturel local. Lors de la fête des ignames à Diendé, elle a été sollicitée pour documenter et préserver ces traditions majeures du pays Akan.

Enfin, l'université suscite un véritable sentiment d'appartenance dans la population. Les lycéens sont de plus en plus attirés par ses formations, et les habitants viennent visiter le campus, le considérant comme une fierté régionale.

Quels sont les projets futurs de l'université de Bondoukou ?

Parmi les projets futurs, un partenariat avec l'École d'Architecture de Lyon est en discussion, ainsi qu'un jumelage entre Bondoukou et une municipalité lyonnaise pour mutualiser les initiatives de développement urbain. Une réflexion est également en cours avec la SOTRA pour ouvrir des lignes de bus facilitant la mobilité des étudiants, dans un contexte où le nombre d'étudiants devrait atteindre 2 500 dès l'année prochaine.

En somme, l'Université de Bondoukou s'affirme comme un moteur de transformation pour la région, avec un impact grandissant sur l'éducation, l'économie locale et l'innovation urbaine. Ses défis actuels résident dans la consolidation de ces acquis et l'expansion de ses infrastructures pour répondre aux besoins croissants de la communauté académique et locale.

Quels sont les principaux défis auxquels l'université doit faire face aujourd'hui ?

Le principal défi que nous devons relever est l'insertion professionnelle de nos diplômés. C'est une question qui nous préoccupe quotidiennement : comment garantir que nos étudiants accèdent à un emploi après leur formation ? Pour y parvenir, nous devons impérativement développer des programmes de formation alignés sur les besoins réels du marché du travail.

D'autres défis existent, bien sûr, mais nous les considérons comme secondaires. Parmi eux, l'innovation pédagogique, qui doit être un processus continu, l'amélioration des équipements universitaires et des infrastructures de laboratoire, ainsi que le renforcement de notre impact au sein de la communauté. Nous souhaitons que l'université joue un rôle concret dans le quotidien des populations et soit perçue comme un véritable moteur de développement.

Cependant, notre priorité absolue reste l'employabilité de nos étudiants. Pour cela, il est essentiel que les filières proposées soient pertinentes, que l'enseignement dispensé soit de haute qualité et que l'excellence devienne une réalité tangible au sein de notre établissement.

Avant de conclure, quel message souhaitez-vous adresser aux étudiants, aux enseignants et aux partenaires de l'université ?

Mon message est un appel à l'unité autour de l'Université de Bondoukou. J'invite les parents, les partenaires, la communauté, les élus et les cadres à se mobiliser pour soutenir cette institution. Certes, le Gouvernement prend en charge une grande partie du développement de l'université, mais notre réussite repose aussi sur l'engagement de chacun. Nous avons besoin de cet accompagnement pour concrétiser nos ambitions.

Aux étudiants, je lance un appel à la discipline, à la rigueur et à l'excellence. Nous voulons que l'Université de Bondoukou forme des jeunes studieux, structurés et ambitieux, prêts à relever les défis du monde professionnel.

Aux enseignants, j'insiste sur l'importance de la qualité pédagogique. Chacun doit s'investir pleinement pour garantir un enseignement rigoureux et structuré, respectant les exigences académiques les plus élevées.

Au personnel administratif, je rappelle l'importance de la ponctualité, de l'assiduité et de l'esprit d'initiative. Leur engagement est essentiel au bon fonctionnement de l'université et à la qualité du service rendu aux étudiants.

Enfin, j'en appelle à votre soutien pour améliorer la visibilité de notre université. Beaucoup ignorent encore l'ampleur et la qualité des infrastructures que nous avons mises en place. Lorsque des visiteurs découvrent l'université, ils sont souvent surpris de voir à quel point elle est moderne et bien équipée. Il est donc primordial de mieux faire connaître notre offre académique et notre vision, afin d'attirer davantage d'étudiants et de rassurer les parents sur la qualité des formations dispensées.

Je tiens à rappeler que l'Université de Bondoukou est une université régionale et thématique. L'État a fait le choix de rapprocher l'enseignement supérieur des populations pour réduire les coûts liés aux études. Ainsi, au lieu d'envoyer leurs enfants à Abidjan avec toutes les dépenses que cela implique, les parents de la région ont l'opportunité de les inscrire ici, dans un cadre adapté, où ils recevront une formation de qualité leur permettant d'intégrer le marché du travail dans les meilleures conditions.

Pour conclure, je souhaite exprimer ma profonde gratitude à vous qui avez fait le déplacement jusqu'à Bondoukou pour nous écouter et nous donner cette tribune. Grâce à vous, nous pouvons faire entendre nos préoccupations et partager notre vision avec la communauté. L'Université de Bondoukou est en train de se positionner comme une institution d'excellence, offrant des formations innovantes et attractives, avec un fort potentiel d'employabilité.

J'invite donc tous les parents, les étudiants et nos partenaires à se joindre à nous dans cette dynamique de formation de qualité, au service du développement de notre pays.

Je vous remercie.

L'ENSAU DE BONDOUKOU : UNE FORGE D'EXCELLENCE AU SERVICE DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME AFRICAIN

Dans un contexte d'urbanisation rapide et de transformation des territoires, l'École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme (ENSAU) de l'Université de Bondoukou s'impose comme un acteur clé de la formation des architectes et urbanistes en Côte d'Ivoire. Visionnaire et ancrée dans les réalités locales, cette institution ambitionne de façonner une nouvelle génération de professionnels capables de repenser les villes africaines de demain. À la tête de cette école d'excellence, le Dr Yacouba Konaté partage avec nous les ambitions et les perspectives de l'ENSAU.

Pouvez-vous nous présenter l'École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme (ENSAU) ?

L'École Nationale Supérieure d'Architecture et d'Urbanisme (ENSAU) est un établissement public créé dans le cadre de l'Université de Bondoukou. Sa mission principale est de former des professionnels compétents dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme afin de répondre aux besoins croissants du pays en la matière.

Quelles sont les missions principales de cette école ?

L'ENSAU a pour vocation de combler le déficit de compétences en Côte d'Ivoire, notamment en matière de formation d'architectes et d'urbanistes. Jusqu'à récemment, les étudiants souhaitant embrasser ces carrières devaient poursuivre leurs études à l'étranger. Le gouvernement a donc jugé essentiel de mettre en place une structure locale pour former des experts capables d'accompagner le développement du pays. Actuellement, l'ENSAU propose des formations en architecture et en urbanisme, mais envisage d'élargir son offre à des disciplines connexes telles que le génie civil et la



Dr Yacouba Konaté
Directeur de l'ENSAU

gestion urbaine, des domaines cruciaux pour les collectivités locales.

Quelles sont les spécificités de l'ENSAU par rapport aux autres établissements d'architecture et d'urbanisme en Côte d'Ivoire et dans la sous-région ?

L'une des particularités majeures de l'ENSAU réside dans son statut d'établissement public, ce qui la rend accessible à toutes les catégories socio-économiques du pays. Contrairement à d'autres institutions où les frais de scolarité peuvent être élevés, l'ENSAU offre une opportunité à tous les étudiants remplissant les critères académiques requis, indépendamment de leur origine sociale. Cette accessibilité permet de répondre aux enjeux locaux en matière d'architecture et d'urbanisme tout en fournissant aux secteurs public et privé des professionnels qualifiés.

Quelles sont les conditions d'admission à l'ENSAU ?

L'admission repose sur un excellent parcours académique. Pour intégrer la filière architecture, les candidats doivent être titulaires d'un baccalauréat scientifique (séries D, C, E, F4 et H) avec des résultats solides. Quant à la filière urbanisme, elle est ouverte aux bacheliers des séries A, B, C, D, E et G. Les étudiants sélectionnés figurent généralement parmi les meilleurs bacheliers du pays, la sélection étant principalement basée sur le dossier scolaire.

Comment l'ENSAU s'intègre-t-elle dans la vision globale de l'Université de Bondoukou ?

L'Université de Bondoukou repose sur trois piliers : l'excellence, l'innovation et l'ouverture sur le monde. L'ENSAU s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

- **L'excellence** : La sélection des étudiants est rigoureuse, et leur progression académique est encadrée par des exigences élevées. Par exemple, aucune unité d'enseignement ne peut être validée avec une note inférieure à 12/20, garantissant ainsi un haut niveau de compétence.
- **L'innovation** : L'école intègre des outils pédagogiques modernes et adapte ses méthodes d'enseignement pour répondre aux enjeux contemporains du secteur.
- **L'ouverture** : L'ENSAU tisse des partenariats avec des acteurs clés, tant au niveau national – Ordre des Architectes, entreprises du secteur immobilier et de l'aménagement du territoire – qu'au niveau international, via des collaborations avec des institutions étrangères.

Quelle est la vision pédagogique de l'ENSAU et comment l'école adapte-t-elle son enseignement aux exigences du marché du travail ?

L'ENSAU met l'accent sur une formation à la fois théorique et pratique, afin de préparer efficacement ses étudiants aux réalités du métier.

L'enseignement est assuré non seulement par des enseignants-chercheurs spécialisés, mais aussi par des professionnels du secteur, qui apportent une expertise concrète.

En complément des cours académiques, des visites de terrain et des immersions en entreprise sont régulièrement organisées. Ces expériences permettent aux étudiants de mieux appréhender les défis du secteur et de développer des compétences directement applicables dans leur futur environnement professionnel.

L'ENSAU s'impose ainsi comme un établissement d'excellence, engagé dans la formation de professionnels hautement qualifiés pour accompagner le développement architectural et urbain de la Côte d'Ivoire.

Quelles initiatives l'ENSAU met-elle en place pour favoriser l'insertion professionnelle de ses diplômés ?

L'insertion professionnelle est une priorité pour l'ENSAU, d'autant plus que les formations en architecture et en urbanisme sont fortement orientées vers l'initiative privée. En général, nos diplômés ne se destinent pas à la fonction publique mais à la création de leur propre cabinet ou à l'exercice libéral. Il est donc essentiel qu'ils disposent des compétences et des outils nécessaires pour relever ce défi.

Pour cela, nous avons mis en place plusieurs stratégies. Tout d'abord, nous avons développé des partenariats avec les ordres professionnels, ce qui permet une reconnaissance officielle des diplômés de l'ENSAU et facilite leur intégration dans ces instances.

Ensuite, l'université dispose d'un service dédié à l'insertion professionnelle et aux stages, avec lequel nous travaillons en étroite collaboration pour multiplier les opportunités d'embauche et d'expérience pratique pour nos étudiants.

Enfin, nous envisageons de créer une jeune entreprise au sein de l'école. Sous la supervision des enseignants et de professionnels du secteur, cette structure offrirait aux étudiants une première expérience entrepreneuriale concrète, leur permettant d'acquérir des compétences pratiques en gestion et en conduite de projet.



L'ENSAU développe-t-elle des projets d'innovation en architecture et urbanisme en lien avec les réalités locales ?

Bien que l'école soit encore jeune, nous avons déjà entrepris un travail de diagnostic du patrimoine architectural et culturel de Bondoukou. Cette ville est riche d'un héritage historique qui mérite d'être étudié et valorisé.

Nos étudiants participent à des visites de terrain et réalisent des relevés de l'existant afin de mieux comprendre les caractéristiques architecturales

locales. À terme, ces études serviront de base pour le développement de projets d'innovation visant à préserver ce patrimoine et à proposer des solutions d'aménagement adaptées aux réalités de la région.

Quels sont les axes de recherche prioritaires à l'ENSAU et comment ces travaux contribuent-ils à la transformation des pratiques architecturales et urbaines en Afrique ?

La recherche à l'ENSAU est encore en phase de structuration. Toutefois, nous avons franchi une étape importante avec la signature d'un partenariat avec l'Université Félix Houphouët-Boigny et le Centre de Recherche en Architecture et en Urbanisme (CRAU). Cet accompagnement nous permettra de développer progressivement des axes de recherche pertinents, en lien avec les besoins du secteur.

Dans les années à venir, nous comptons approfondir des thématiques clés telles que l'architecture durable, l'urbanisme résilient et l'intégration du patrimoine local dans les nouveaux projets d'aménagement.

Comment l'ENSAU intègre-t-elle les outils technologiques innovants dans ses formations ?

Aujourd'hui, la technologie est incontournable dans les métiers de l'architecture et de l'urbanisme. Les outils numériques jouent un rôle central dans la conception architecturale et l'aménagement urbain.

À l'ENSAU, nous accordons une place essentielle à ces technologies. Nos étudiants sont formés à l'utilisation de logiciels spécialisés en conception architecturale et en planification urbaine. Nous intégrons également des outils de géomatique et de géolocalisation, indispensables pour l'analyse et la modélisation des territoires. Cette familiarisation avec les technologies de pointe leur permet d'être opérationnels dès leur sortie de l'école.



Que est l'impact de l'ENSAU sur le développement urbain et architectural de Bondoukou et des régions environnantes ?

Bien que l'école en soit encore à ses débuts, nous avons pour ambition de jouer un rôle actif dans le développement de la région. Notre objectif est de faire de l'ENSAU un acteur clé du développement local, en mettant notre expertise au service des collectivités.

Nous avons déjà entamé des démarches pour établir des partenariats avec les conseils régionaux du Gontougo, du Bounkani et, à terme, de l'Indénié-Djuablin. L'idée est de collaborer avec ces collectivités sur des projets d'aménagement, de rénovation urbaine et de valorisation du patrimoine architectural local.

Nous souhaitons également apporter un appui technique aux autorités municipales, en les conseillant sur des projets structurants pour la ville de Bondoukou. À travers ces initiatives, l'ENSAU entend contribuer activement à la transformation et à l'amélioration du cadre de vie dans la région.

L'ENSAU développe-t-elle des partenariats avec d'autres écoles d'architecture à l'échelle nationale, régionale ou internationale ?

Oui, plusieurs collaborations académiques sont en cours de développement.

À l'échelle nationale, nous avons un partenariat avec l'École d'Architecture d'Abidjan, qui sera bientôt formalisé sous l'égide de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire. Cette collaboration permettra notamment des échanges entre enseignants et étudiants, ainsi que l'organisation d'ateliers communs. Par exemple, nous envisageons de réunir les étudiants de Licence 2 des deux établissements afin de favoriser les interactions et le partage d'expériences.

Par ailleurs, nous avons établi des accords avec l'Université Félix Houphouët-Boigny à travers le Centre de Recherche en Architecture et en Urbanisme (CRAU), ainsi qu'avec l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB). Ce dernier partenariat prévoit un échange d'enseignants et l'accès aux laboratoires de l'INP-HB, ce qui enrichira considérablement la formation de nos étudiants.



À terme, nous souhaitons également mettre en place un dispositif de mobilité académique. Il s'agirait d'un parcours permettant aux étudiants débutant une formation en bâtiment à l'INP-HB de poursuivre ensuite leurs études en architecture à l'ENSAU, une dynamique qui rappellerait celle dans le temps avec l'EAMAU. Nous y travaillons activement pour offrir à nos étudiants davantage de perspectives et de synergies académiques.

Quelles stratégies mettez-vous en place pour renforcer la notoriété de l'ENSAU ?

Pour l'instant, nous sommes encore dans la phase de structuration, puisque nos premières promotions n'ont pas encore été diplômées. Néanmoins, nous avons défini plusieurs axes stratégiques pour renforcer notre visibilité.

D'abord, la communication joue un rôle central : il est essentiel de faire connaître l'ENSAU, ses formations et ses atouts. Nous devons sensibiliser les futurs étudiants, les professionnels du secteur et le grand public à notre existence et à nos ambitions.

Ensuite, nous comptons sur la complémentarité avec le secteur privé. Le renforcement des liens avec les entreprises et les cabinets d'architecture permettra non seulement d'améliorer l'insertion professionnelle de nos diplômés, mais aussi d'asseoir la réputation de l'école à travers la qualité de ses formations.

Enfin, notre ambition est de positionner l'ENSAU comme une référence dans la sous-région. À moyen terme, nous voulons que notre école atteigne le niveau d'excellence de l'EAMAU, afin de devenir un hub pour la formation en architecture et en urbanisme en Afrique de l'Ouest.

Quels sont vos objectifs à moyen et long terme pour faire de l'ENSAU un pôle d'excellence ?

À moyen terme, nous mettrons l'accent sur la communication et la valorisation des travaux académiques et de recherche menés au sein de l'école. Il est essentiel que nos réalisations soient visibles et reconnues, tant au niveau national qu'international.

À long terme, nous visons une ouverture progressive sur l'international. Grâce à des collaborations stratégiques, nous souhaitons attirer des étudiants étrangers, notamment de la sous-région, afin de renforcer l'attractivité de l'ENSAU. Former des étudiants issus d'autres pays est un levier puissant pour accroître notre notoriété : ils deviendront nos ambassadeurs à l'international et contribueront à asseoir notre positionnement en tant qu'institution de référence.

Quel message souhaitez-vous adresser aux étudiants ou futurs étudiants intéressés par l'ENSAU ?

Je leur conseillerais de bien préparer leur parcours en amont. L'architecture et l'urbanisme sont des disciplines exigeantes qui demandent un engagement fort. Il ne faut pas attendre l'année du

Bac pour décider d'intégrer une école d'architecture. Dès la classe de seconde, il est important d'avoir une vision claire de son projet, de travailler sérieusement et d'acquérir un bon niveau académique.

Une fois admis à l'ENSAU, il faut être prêt à fournir des efforts conséquents. La formation est rigoureuse, les exigences académiques sont élevées, notamment dans le cadre des ateliers, qui sont le cœur de l'apprentissage. Mais avec de la détermination et du travail, la réussite est au bout du chemin.

Merci, Docteur.

Merci à vous.



+225 07 87 33 33 33
+225 01 41 48 20 20

✉ informations@ubkou.edu.ci
🏠 Bp V 81 Bondoukou

📷 X Ubondoukou 📺 📺 Ubkou
🌐 www.ubkou.edu.ci

Étudiant passionné d'urbanisme et président des étudiants de l'ENSAU de Bondoukou, M. Kouamé revient sur son parcours académique et les défis qu'il rencontre au quotidien. Entre rigueur, engagement et ambition, il partage son expérience au sein de cette jeune institution et sa vision pour l'avenir.

Il évoque également ses aspirations professionnelles et l'impact de sa formation sur son projet de carrière.

Bonjour Monsieur le Président, et merci pour l'honneur et le privilège que vous nous faites en nous recevant ce matin.



M. Kouamé, Président du bureau des étudiants de l'Université de Bondoukou.

Pourquoi avez-vous choisi de faire vos études à l'ENSAU de Bondoukou ?

J'ai toujours eu une passion pour l'architecture et l'urbanisme, qui s'est développée au fil des années. Au lycée, ces domaines m'intéressaient particulièrement. Lorsque l'État a ouvert une école spécialisée dans ces disciplines, j'ai saisi l'opportunité de m'y inscrire et de passer le concours d'entrée.

Comment évaluez-vous votre expérience jusqu'à présent ?

Mon expérience a été très enrichissante. Au fil des formations, nous avons bénéficié de l'accompagnement de professeurs de qualité et d'un enseignement rigoureux. En deux ans, j'ai pu acquérir des connaissances solides, comparables, voire supérieures, à celles d'étudiants d'autres établissements locaux en urbanisme. La discipline et la rigueur appliquées au sein de l'ENSAU m'ont permis de progresser, et c'est également le cas pour mes camarades.

Quels sont les défis majeurs que vous avez rencontrés dans votre parcours académique ?

L'un des défis majeurs est la gestion du temps. En tant qu'étudiant et représentant des élèves, il est parfois difficile de concilier ces responsabilités avec un cursus exigeant. Il m'arrive d'être sollicité pour régler des problèmes urgents alors que je suis en cours, ce qui m'oblige à rattraper les heures perdues plus tard. Cela implique de nombreuses nuits de travail et peu de sommeil, mais avec de l'organisation et de la détermination, on y arrive.

Avez-vous eu l'opportunité de participer à des projets concrets ou à des stages ?

Personnellement, je n'ai pas encore effectué de stage, mais cette année, nous aurons cette opportunité. Plusieurs de mes camarades ont pu en réaliser l'année dernière avec succès. Par ailleurs, certains

étudiants de l'université ont pris part à des projets de développement durable et ont obtenu d'excellents classements à l'échelle nationale. Pour ma part, je me concentre encore sur mon apprentissage afin d'acquérir toutes les compétences nécessaires avant de me lancer dans des concours ou des projets à plus grande échelle.

Quel aspect de votre formation vous semble le plus enrichissant ?

Ce que je trouve le plus enrichissant dans ma formation, ce sont les enseignements dispensés par des urbanistes agréés. Lorsqu'ils nous donnent cours, nous avons réellement l'impression d'être plongés dans le monde professionnel, ce qui nous motive à donner le meilleur de nous-mêmes. Mais ce que j'apprécie particulièrement, ce sont les ateliers. Entièrement pratiques, ils nous permettent de mettre en application les théories et méthodes propres à l'urbanisme. Ainsi, à l'issue de nos cinq années d'études, nous sommes bien préparés pour intégrer le marché du travail.

Quels sont vos projets professionnels après l'obtention de votre diplôme ?

Après mon master, je souhaite approfondir mes compétences en suivant une formation complémentaire dans un domaine spécifique de l'urbanisme, car ce champ est très vaste. Je m'intéresse particulièrement au transport et à l'aménagement du territoire. Ensuite, j'aimerais intégrer une structure publique ou privée afin d'acquérir de l'expérience, avant de me lancer à mon compte en créant mon propre cabinet.

Merci, Monsieur Kouamé.

Merci à vous.

Première étudiante de sa famille à intégrer une école d'architecture, Mlle ABRO Soraya fait partie de la toute première promotion de l'ENSAU de Bondoukou. Passionnée par ce métier depuis son enfance, elle partage son parcours, ses défis et les opportunités qu'elle a saisies au sein de cette jeune institution. Entre rigueur académique, ambitions professionnelles et volonté de marquer l'histoire de l'architecture en Côte d'Ivoire, elle nous livre un témoignage inspirant.

Bonjour, pourquoi avez-vous choisi de faire vos études à l'École d'Architecture de Bondoukou ?

Bonjour Madame. Tout d'abord, c'était une belle opportunité, car il s'agit de la première université publique en Côte d'Ivoire à proposer une formation en architecture et urbanisme. Étant passionnée d'architecture depuis mon enfance, j'ai saisi cette occasion pour suivre cette formation.

Étant issue de la première promotion, comment avez-vous découvert cette université ?

Grâce à mon père. C'est lui qui m'a informée qu'une école à Bondoukou formait en architecture. J'ai alors décidé de tenter ma chance et de l'intégrer.

Comment évaluez-vous votre expérience jusqu'à présent ?

C'est une belle expérience. Nous avons des professeurs très disponibles à chaque étape de notre formation, ainsi que des enseignants extérieurs qui nous apportent leur expertise. De plus, nous suivons la même formation que l'École d'Architecture d'Abidjan, avec pratiquement les mêmes enseignants, qui sont des professionnels du domaine. Cela nous permet de bénéficier d'un enseignement de qualité et de ne pas nous sentir dépayés.



Mlle Abro Soraya, étudiante en architecture

Avez-vous rencontré des défis majeurs dans votre parcours académique ?

Oui, le principal défi est le manque de sommeil. Nous pratiquons ce que l'on appelle la « charrette », des veillées successives où nous apprenons à travailler et à dessiner à la main. Nous réalisons des projets complets : plans, coupes, etc. – entièrement à la main, ce qui était difficile au début. Mais avec le temps, on s'y habitue.

Comment parvenez-vous à surmonter ces défis ?

Je suis très déterminée à réussir mes études. Il ne servirait à rien d'intégrer cette école sans profiter pleinement de l'opportunité qui nous est offerte. Même si c'est difficile, je persévère, car je me dis qu'un jour, nous verrons le bout du tunnel.



Avez-vous eu l'opportunité de participer à des projets concrets ou à des stages ?

Oui, dès la première année, nous avons effectué un stage d'immersion. Nous avons visité des cabinets d'architecture ainsi que des chantiers, ce qui nous a permis d'apprendre énormément.

Cette expérience a-t-elle influencé votre vision du métier d'architecte ?

Oui, énormément. Avant ce stage, j'ignorais certains aspects de la construction et de l'architecture. J'ai particulièrement appris sur les matériaux et les techniques de construction, ce qui a enrichi ma vision du métier.

Quels aspects de votre formation vous semblent les plus enrichissants ?

Il y en a plusieurs. Nous étudions l'histoire de l'homme, la sociologie, les relations entre l'homme et son habitat, ainsi que l'influence des couleurs. Même les cours de calcul sont enrichissants, car ils nous aident à mieux comprendre les bases techniques du métier.

Ya-t-il, selon vous, des aspects de la formation qui pourraient être améliorés ?

Oui, notamment les cours de dessin. Bien que nous en faisons beaucoup, ils pourraient être davantage approfondis. Certains étudiants n'ont pas suivi de cours d'arts plastiques au lycée, et un renforcement de ces enseignements permettrait à tous d'atteindre un niveau homogène en dessin. Mis à part cela, tout se passe bien.

Quels sont vos projets professionnels après l'obtention de votre diplôme ?

Mon objectif est bien sûr de devenir architecte. Pourquoi ne pas viser aussi la présidence de l'Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire et être la deuxième femme à occuper ce poste après le récent décès de la première ? En parallèle, j'aimerais également entreprendre dans un domaine personnel.

Merci Mademoiselle pour cet échange et bon courage pour la suite.

Merci Madame.

A LA DÉCOUVERTE DE LA RÉGION DU GONTOUGO

Située dans le nord-est de la Côte d'Ivoire, la région du Gontougo, en association avec la région du Bounkani, forme le District du Zanzan. Cette région cosmopolite, riche d'un patrimoine culturel et historique unique, abrite une population estimée à plus de 917 828 habitants. Peuplée historiquement par les Koulangos (autochtones de la région), elle a vu s'installer au fil du temps d'autres

groupes ethniques tels que les Abrons, les Gbin, les Nafana, les Dêga et les Lobi.

Bondoukou, ville principale de la région et capitale du District du Zanzan, se distingue par sa diversité culturelle et architecturale. Découvrons ensemble les richesses culturelles et patrimoniales du Gontougo.



Le parc national de la Comoé



La mosquée Koudouss de Bondoukou



L'économie du Gontougo: Entre agriculture et industries locales

La région du Gontougo joue un rôle économique majeur en Côte d'Ivoire, notamment dans le secteur agricole. Elle assure à elle seule 60 % de la production nationale d'igname, une denrée essentielle dans l'alimentation locale. Toutefois, c'est l'anacarde qui constitue le pilier de l'économie régionale. La commercialisation de cette culture industrielle représente la principale activité économique et une source de revenus incontournable pour les habitants. En complément, le cacao et le café sont également cultivés dans la partie sud de la région, mais en quantités réduites en raison du vieillissement des plantations.

Un patrimoine culturel riche et préservé

Au-delà de son dynamisme économique, le Gontougo se distingue par un patrimoine culturel exceptionnel où le sacré se mêle à la tradition. Presque chaque village de la région conserve des lieux sacrés, jalousement préservés et respectés par la communauté.

Dans le village de Sapia, par exemple, les habitants ont l'interdiction formelle de pêcher les silures dans la rivière Sransi ou d'y installer des plantations, afin de respecter une croyance ancestrale. À Gbanhui, une autre localité de la région, c'est la rivière Yégbaligba, habitée par des caïmans, qui est sacrée depuis la fondation du village. Selon la tradition, cette sacralisation trouve son origine dans un événement tragique : la mort du fils du fondateur du village, survenue au moment même d'un massacre de caïmans dans la rivière.

Par ailleurs, les singes sacrés de Soko occupent une place particulière dans l'imaginaire collectif. Considérés comme des habitants à part entière du village, ils seraient, selon la légende, les descendants d'hommes transformés en primates pour échapper à la fureur du conquérant Samory Touré. L'incapacité du féticheur à les ramener à leur forme humaine avant sa mort a conduit les villageois à adopter une tradition stricte de protection des singes de la forêt avoisinante.

Festivals et célébrations: Une culture vibrante

Les traditions culturelles du Gontougo ne se limitent pas aux croyances et aux sites sacrés. Elles s'expriment également à travers des festivals et des célébrations qui rassemblent les communautés locales et renforcent le sentiment d'identité. Aux côtés de la traditionnelle fête annuelle des ignames, symbole de reconnaissance pour une bonne récolte, un festival de danse, d'instruments de musique et de costumes, a vu le jour, offrant une immersion dans l'authenticité et la diversité des traditions du Gontougo.

Le parc national de la Comoé

Situé à Bouna, à environ 570 km d'Abidjan, le parc national de la Comoé, créé en 1968, est l'un des plus anciens et des plus vastes parcs de Côte d'Ivoire avec une superficie de 1 150 000 hectares. Il abrite une faune exceptionnelle comprenant éléphants, buffles, lions, hippopotames et de nombreuses espèces d'oiseaux, ainsi qu'une flore riche et variée.

Bondoukou, la ville aux mille mosquées

Bondoukou, chef-lieu de la région administrative du Gontougo, est une ville emblématique proche du Ghana. En 2021, sa population est estimée à 141 568 habitants. La ville est célèbre pour ses nombreuses mosquées, d'où son surnom de la ville aux mille mosquées, mais aussi pour son multiculturalisme. Bondoukou est également connue pour être le lieu où la lune apparaît en premier pour annoncer la fin du Ramadan.

La mosquée du XVIIe siècle de Sorobango

Cette mosquée à l'architecture traditionnelle, construite au XVIIe siècle, constitue un héritage religieux et architectural important de la région.

La maison de Samory Touré

Vestige de l'expansion de l'empire de Samory Touré dans les années 1800, cette résidence située à Bondoukou constitue un site touristique incontournable. Ce bunker ancien à deux niveaux, d'une superficie de 45 m² et d'une hauteur d'environ 10 mètres, imposant pour l'époque contient de nombreuses pièces. Cet édifice témoigne d'un pan important de l'histoire régionale.

La première case de Bondoukou

Cette maison traditionnelle, première construction de la ville de Bondoukou, a joué un rôle fondateur dans son développement architectural. Symbole historique fort de la région, elle témoigne du riche patrimoine local. Malgré son ancienneté et sa taille modeste, elle demeure un élément emblématique du paysage bondoukinois





La danse Kroubi

La danse Kroubi est une tradition vivante des régions de Bondoukou et Bouna. Elle se caractérise par des jeunes filles perchées sur des poutres de trois mètres de haut, effectuant des mouvements synchronisés au son d'une musique rythmée. Accompagnées par des femmes plus âgées, elles exécutent cette danse spectaculaire qui attire toujours de nombreux curieux.

Le musée des arts et traditions de Bondoukou

Anciennement premier marché de Bondoukou, ce musée se situe à un point de croisement stratégique des quatre principales artères de la ville. Son architecture unique et ses quatre entrées correspondant aux points cardinaux en font un monument historique classé par l'État.

Les tisserands de Kanguélé

Kanguélé, village situé au nord-est de Bondoukou et habité par les Koulangos et les Abrons, est reconnu pour sa tradition du tissage. Une trentaine de tisserands y produisent chaque jour des pagnes traditionnels, perpétuant un savoir-faire ancestral.



Un jeune tisserand de Kanguélé



Les artisans de Bondoukou

Bondoukou est également un centre d'artisanat dynamique où divers objets sont fabriqués à partir du bois et d'autres matériaux. Les artisans locaux reproduisent des œuvres inspirées du patrimoine culturel ivoirien.

La case de Binger

L'explorateur Louis-Gustave Binger, lors de son expédition en 1888, fut hébergé dans cette case par Moustapha Ouattara, un marchand d'esclaves. Ce lieu reste un témoignage historique précieux.

Les potières de Motiamo

À 7 km de Bondoukou, le village de Motiamo est reconnu pour son artisanat potier. Cet art ancestral, transmis de génération en génération, constitue une activité économique essentielle pour les habitants du village.

La région du Gontougo est donc un territoire riche de son histoire, de ses traditions et de son patrimoine architectural unique. Entre nature préservée, lieux historiques et expressions culturelles vibrantes, elle offre une immersion fascinante dans l'âme du District du Zanzan.

Par Lisa NDJINA





Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Université de **Bondoukou**



U-Bondoukou

LES MOSQUÉES-TUBES D'ADJAMÉ



Abidjan - Adjamé, Quartier de la Paix

Impossible de parcourir les rues d'Abidjan sans être frappé par l'occupation anarchique des trottoirs. Entre les maquis, les étals de commerçants, les ateliers d'artisans et les dépôts de matériaux de construction, l'espace public est constamment disputé.

Cependant, au cœur du vieil Adjamé, une forme singulière d'occupation mérite une attention particulière : les mosquées-tubes.

Un phénomène architectural atypique

D'extérieur, ces structures s'étendent sur une largeur d'un mètre et une longueur d'une dizaine de mètres. Sécurisées par trois à quatre portes métalliques et dotées de petites persiennes pour l'aération, elles défient toutes les normes urbanistiques. Adossées aux îlots d'habitations, elles se fondent dans le paysage urbain tout en occupant les trottoirs.

À l'intérieur, l'espace est restreint : chaque rangée de fidèles ne peut accueillir plus de trois personnes, et la capacité totale ne dépasse pas une vingtaine de pratiquants sur une superficie de 10 à 15 m².

Leur implantation dans le quartier suit une logique bien précise. Ces mosquées-tubes ne se retrouvent que sur les voies orientées Est-Ouest, en direction de La Mecque. Elles sont avant tout rattachées aux familles qui les construisent, tant sur le plan physique que financier, et s'adossent directement aux concessions familiales.

Un espace public privatisé sous couvert de spiritualité

Bien que ces structures soient vouées à disparaître sous la pression du développement urbain, elles illustrent un mode d'appropriation de l'espace public aussi original qu'illégal. Leur persistance interroge : pourquoi ces édifices subsistent-ils alors que des mosquées officielles existent déjà dans les lotissements ?

Les mosquées-tubes d'Adjamé sont le reflet d'une urbanisation en perpétuelle négociation entre traditions, besoins communautaires et contraintes réglementaires.

Par Ibrahim KANATE, Architecte et Urban Planner

LA PYRAMIDE D'ABIDJAN : UN MONUMENT ARCHITECTURAL AU CŒUR DU PLATEAU



Située en plein cœur du quartier des affaires du Plateau à Abidjan, la Pyramide est un édifice emblématique qui marque l'histoire architecturale de la capitale économique ivoirienne. Conçu dans le style brutaliste* par l'architecte italien Rinaldo Olivieri (1931-1998), cet immeuble de grande hauteur a vu sa construction démarrer en 1968 pour s'achever en 1973.

Une Architecture Visionnaire et Audacieuse

La Pyramide se distingue par son architecture innovante qui tente de réinterpréter le marché couvert dans un contexte urbain africain en pleine mutation. Son design repose sur une structure pyramidale massive en béton, accolée à deux tours d'ascenseurs, offrant une silhouette futuriste et imposante.

Pensée comme un complexe multifonctionnel, elle devait accueillir un vaste hall central dédié aux activités commerciales, des bureaux, des studios, des restaurants, ainsi qu'un immense sous-sol

comprenant un supermarché, une discothèque et un parking d'une capacité de 1 800 places. Les structures furent réalisées par Riccardo Morandi et la direction des travaux assurée par Francesco De Santis, consolidant ainsi l'expertise architecturale et technique de l'époque.

Un Symbole du «Miracle Ivoirien»

Dans les années 1970, sous l'impulsion du président Félix Houphouët-Boigny, la Côte d'Ivoire connaît une période de prospérité économique et d'urbanisation rapide, souvent qualifiée de «Miracle ivoirien». C'est dans ce contexte que naît la Pyramide, symbolisant les ambitions modernes du pays et son ouverture aux influences architecturales internationales. Sa construction est financée par l'État ivoirien via la SONAFI (Société Nationale de Financement) et réalisée par la SOCIPEC SA.

* : un style qui met l'accent sur les matériaux, les textures et la construction, produisant des formes très expressives.



Une Désillusion et un Lent Déclin

Malgré son ambition initiale, la Pyramide ne répondra pas aux attentes. Le manque d'espace, les coûts d'entretien élevés et une gestion peu optimisée conduisent à son abandon progressif. Dès les années 1980, le bâtiment est converti en immeuble administratif sous l'égide de l'État. La crise économique qui frappe le pays au milieu des années 1980 entraîne le départ des occupants et marque le début de sa dégradation.

Dans les années 1990 et 2000, la Pyramide devient insalubre et dangereuse. Squattée, elle accueille temporairement la direction des archives nationales et les journaux officiels au deuxième et troisième sous-sol. Un incendie en juin 2015 au 14ème étage illustre l'état de délabrement avancé du bâtiment.

Un Renouveau Espéré

Malgré les difficultés, l'intérêt pour la Pyramide ne faiblit pas. En 2011, le gouvernement ivoirien annonce un projet de rénovation via un partenariat public-privé, estimé à 18 milliards de francs CFA, visant à transformer l'ancienne icône urbaine en attraction touristique et centre commercial moderne. Toutefois, un litige sur la propriété du bâtiment bloque les travaux.

Un tournant décisif intervient le 5 août 2021 avec un accord rendant à l'État la pleine propriété du monument. Cette décision pourrait relancer les espoirs d'une réhabilitation et redonner à la Pyramide son statut de joyau architectural et culturel d'Abidjan.

Une Icône en Quête de Renaissance

Aujourd'hui, la Pyramide demeure un témoin du passé glorieux et des aspirations modernistes de la Côte d'Ivoire. Sa réhabilitation pourrait non seulement redonner vie à un quartier en pleine mutation, mais aussi symboliser la capacité du pays à préserver et valoriser son patrimoine architectural. Le projet de restauration de cet édifice emblématique pourrait ainsi incarner la renaissance d'un héritage urbain et historique ivoirien, alliant mémoire et modernité.

Par Lisa NDJINA



LA STATUT DU ROND-POINT DEÏDO



La Nouvelle Liberté est l'œuvre la plus célèbre et emblématique de Douala. Elle est aujourd'hui le symbole de la ville. Produite par Joseph Francis SUMEGNE en 1996, La Nouvelle Liberté est une majestueuse sculpture de 12 mètres, constituée de fer récupéré, érigée au milieu du Rond-Point Deïdo, l'un des carrefours les plus fréquentés de Douala. Cette œuvre rend hommage à une pratique contemporaine de la ville : le recyclage, le démontage et le réassemblage d'objets ; la capacité des citoyens à « se débrouiller » dans de nombreuses situations complexes.

**mauvais esprit*

Bien qu'aujourd'hui La Nouvelle Liberté soit devenue une icône de la ville, elle a été surnommée le « Nju Nau* » de Deïdo. Cette désignation négative n'est pas sans lien avec les fortes protestations menées par les populations indigènes contre La Nouvelle Liberté. Même si les premières polémiques concernaient principalement les caractéristiques esthétiques de la sculpture, une violente polémique a été soulevée par les médias sur les origines de l'artiste (qui provient de la région de l'ouest du Cameroun) en prenant le pli d'une lutte ethnique entre la population indigène et non indigène de Douala.



La Nouvelle Liberté n'a donc été officiellement inaugurée qu'onze ans plus tard, pendant le Salon Urbain de Douala (SUD) de 2007, et Doual'art** en a fait don à la municipalité de Douala, qui a financé le socle sur lequel la sculpture repose aujourd'hui. Le rond-point où La Nouvelle Liberté a été installée est considéré comme la porte d'entrée de la ville.

C'est un carrefour circulaire très important, d'où partent plusieurs grands boulevards de la ville vers le centre (à travers le quartier d'Akwa), vers les quartiers populaires de l'Est, les quartiers des classes moyennes du Nord et enfin hors de la ville (par le biais du pont du Wouri et du quartier Bonabéri), à l'Ouest. Après l'installation et le don de La Nouvelle Liberté à la ville de Douala, cette dernière a beaucoup investi sur l'urbanisation du Rond-Point Deïdo, en particulier avec l'éviction des marchés informels autour de la zone, l'installation de lampadaires, l'aménagement des routes, et l'entretien du jardin du rond-point.

Par Doual'ar



**est un centre d'art contemporain et un laboratoire expérimental de nouvelles pratiques urbaines dans les villes africaines

LES LOTISSEMENTS ANARCHIQUES : UN FLEAU QUI GANGRENE NOS VILLES



Face à la pression foncière et à la demande croissante en logements, les lotissements se multiplient dans les villes ivoiriennes. Mais derrière cette dynamique se cache une réalité préoccupante : celle d'une urbanisation désordonnée, menée par des acteurs souvent non qualifiés et en dehors de tout cadre légal. Ce phénomène, désormais courant, fragilise la planification urbaine, complique l'accès aux infrastructures de base et menace la qualité de vie des populations.

Souvent perçu comme une simple opération, voire un véritable business florissant, le lotissement est aujourd'hui réalisé à grande échelle. Pourtant, dans son véritable sens, le projet de lotissement consiste en une subdivision rationnelle de l'espace, prenant en compte les normes et réglementations en vigueur, en vue de l'installation future des habitants. Si le passé peut nous servir d'indicateur pour dresser un bilan de ce phénomène devenu monnaie courante dans nos villes, il est alors pertinent de se poser la question suivante : à quoi répond réellement cette opération ?

Le lotissement répond, en principe, à un besoin de production de lots en milieu urbain, afin de permettre l'installation des populations par la construction de logements. Autrefois, cette opération relevait exclusivement de l'administration, notamment des mairies, préfectures et sous-préfectures, qui en

assuraient la responsabilité. On parlait alors de « lotissements administratifs ». À cette époque, le processus — bien que long et parfois lent sur le plan administratif — avait l'avantage d'être correctement encadré et archivé.

Au fil des années, l'émergence des lotissements dits « privés » a ouvert la voie au secteur privé, venu en appui à l'État pour répondre à la demande croissante de terrains constructibles. Cette boîte de Pandore cause aujourd'hui plus de problèmes à nos villes et à leurs habitants qu'elle n'apporte de bien-être. La course aux opérations de lotissement est passée d'un besoin réel à un moyen de faire fortune, avec un aspect lucratif qui prime désormais sur toute autre considération.

On retrouve ainsi dans nos villes des milliers de plans de lotissement, souvent conçus par des acteurs non qualifiés, qui s'invitent dans la conception urbaine sans disposer des autorisations requises. Ces plans, dans la majorité des cas, ne sont pas approuvés.

Aujourd'hui, nos villes sont confrontées à des lotissements réalisés en dehors de tout cadre légal, ne respectant aucune réglementation. Lorsque tout le monde s'improvise urbaniste ou spécialiste du foncier, le résultat est sans appel : des plans d'assemblage décousus, sans cohérence ni harmonie, et surtout non référencés.

Nos villes souffrent d'interventions d'acteurs peu ou pas qualifiés, dans un secteur qui échappe trop souvent au contrôle des pouvoirs publics. Les tendances sont alarmantes, les chiffres inquiétants : dans la plupart des villes, plus de 50 % des lotissements ne sont pas approuvés, et plus de 70 % sont réalisés par des acteurs non reconnus par la loi ou le Code de l'urbanisme.

Face à cette situation, tout le monde est exposé, et les conséquences sont largement supportées par les populations. Les lots sont vendus sur plan, souvent accompagnés de cette formule devenue célèbre : « lotissement en cours d'approbation ». Or, la formulation correcte de ce type de vente est la VEFA (Vente en l'État Futur d'Achèvement), un mécanisme souvent utilisé par les opérateurs, mais qui, malheureusement, ne s'accompagne presque jamais d'une démarche réelle d'approbation du projet vendu.

Aujourd'hui, tout le monde lotit à tort ou à raison, et le langage foncier prend le dessus, porté par une demande toujours croissante de la population pour l'acquisition de terrains.

Pourtant, les dispositions réglementaires sont claires : tout projet de lotissement doit être conçu par un urbaniste agréé, c'est-à-dire habilité à signer de tels projets.



De plus, le Code de l'urbanisme impose l'obtention d'une autorisation préalable avant toute opération de lotissement. Ces exigences, bien que perçues comme contraignantes par certains promoteurs, sont nécessaires. Mais en retour, il est impératif d'améliorer les délais et les procédures de traitement des dossiers par l'administration.

Il est vrai que tout lotissement doit être approuvé par les services compétents. Mais il est tout aussi vrai que ces services doivent faire preuve d'efficacité, notamment en ce qui concerne les délais d'approbation, souvent trop longs.

La nature a horreur du vide, tout comme l'homme a horreur de l'attente – surtout dans un secteur aussi sensible et stratégique que le foncier, véritable mine de richesse.

Au-delà des lois, il est donc nécessaire de sensibiliser à la bonne pratique, voire d'éduquer l'ensemble des acteurs à la planification urbaine.

Par MOUMINI Koffi Adaman, Urbaniste Agréé

LIONEL FRY YAO : L'ARCHITECTE DE DEMAIN, PORTÉ PAR UNE VISION AUDACIEUSE



A seulement 24 ans, Lionel Fry Yao se distingue comme l'une des figures montantes de l'architecture en Côte d'Ivoire. Avec un parcours académique impressionnant, il obtient son Master à l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), après avoir passé son baccalauréat au Lycée Classique d'Abidjan. Ce jeune talent n'a pas perdu de temps pour se forger une solide expérience professionnelle : de ses débuts comme stagiaire à l'Agence Architectural et au BNETD, à son rôle d'assistant architecte chez Draft Architects, jusqu'à sa position actuelle d'architecte junior chez PFO Construction. Chaque étape de son parcours lui a permis d'affiner ses compétences techniques et de renforcer sa compréhension des enjeux de l'architecture moderne.

Lionel Fry Yao nourrit une vision audacieuse pour l'avenir de son métier, ancrée dans l'innovation et la durabilité. Il imagine une architecture capable de répondre aux défis environnementaux, sociaux et technologiques actuels, et voit dans les nouvelles technologies comme le BIM (Building Information Modeling) et l'intelligence artificielle un levier pour transformer la manière dont les espaces sont conçus et gérés. Mais pour lui, l'architecture doit avant tout être un langage entre les lieux et les habitants. Il défend l'idée d'espaces flexibles et inclusifs, qui répondent aux besoins des utilisateurs tout en respectant l'identité culturelle et sociale des territoires. "L'architecture n'est pas qu'une industrie, c'est un langage profond entre le bâtiment et son utilisateur", affirme-t-il, soulignant l'importance d'une approche contextuelle et identitaire dans chaque projet.

Avec des objectifs clairs à court, moyen et long terme, Lionel est animé par un désir constant d'évolution et d'impact. À court terme, il souhaite continuer à apprendre et à se perfectionner auprès de professionnels aguerris tout en construisant un réseau solide dans l'industrie. À moyen terme, il rêve de développer une identité architecturale propre, fusionnant ses valeurs personnelles et les particularités de chaque espace qu'il crée. Enfin, à long terme, Lionel ambitionne de co-fonder une agence et de devenir une référence dans l'industrie, contribuant à une architecture plus durable et plus respectueuse des valeurs humaines et environnementales. Pour lui, chaque défi est une occasion de grandir et d'apprendre. Sa citation préférée résume parfaitement sa philosophie : "La résilience est un aimable ami, silencieux et doux, qui forge notre esprit et transforme nos épreuves en enseignements. Il faut savoir tirer parti de cette amitié."

Par Lisa NDJINA

CAROLE GUEI - UNE URBANISTE AU SERVICE DES VILLES IVOIRIENNES

A 30 ans, Carole GUEI GNONSIEKON s'impose comme une urbaniste engagée dans la transformation et l'aménagement des territoires en Côte d'Ivoire. Diplômée de l'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), elle a bâti son expertise en urbanisme à travers une formation rigoureuse et des expériences professionnelles stratégiques. Après un Baccalauréat série D au Collège WALI, elle obtient successivement une licence et un master en urbanisme, renforçant ainsi sa compréhension des dynamiques territoriales et des enjeux de la planification urbaine.

Un parcours au cœur de l'aménagement urbain

Carole GUEI a accumulé une expérience solide dans l'élaboration de plans d'urbanisme et l'amélioration du cadre de vie des populations. D'abord urbaniste junior au sein du Cabinet APUPH, elle contribue à des études de planification. Par la suite, chez URBANOVA.CI, elle joue un rôle clé dans la conception des Plans d'Urbanisme Directeur (PUD) des villes secondaires de Côte d'Ivoire, définissant ainsi les orientations stratégiques pour le développement harmonieux de ces localités. Aujourd'hui, en tant que Sous-directrice Qualité et Cadre de Vie au District d'Abidjan, elle intervient activement dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens, la gestion des conflits de voisinage et la lutte contre l'occupation anarchique de l'espace public.

Une vision tournée vers l'innovation et la durabilité

Pour Carole, l'urbanisme doit être un levier de développement inclusif et durable. Elle estime que l'anticipation et l'innovation sont essentielles pour accompagner la croissance des villes ivoiriennes et répondre aux défis posés par l'urbanisation rapide. Son objectif est de promouvoir des modèles urbains



intégrant des infrastructures adaptées, une gestion efficace des espaces et une meilleure prise en compte des besoins des habitants.

Un engagement fort et des ambitions affirmées

Carole voit loin. À court terme, elle souhaite approfondir son expertise et renforcer son réseau professionnel. À moyen terme, elle ambitionne d'obtenir un doctorat en urbanisme et d'élargir ses connexions dans le domaine. À long terme, elle aspire à devenir urbaniste agréée et, pourquoi pas, la première femme à intégrer l'Ordre des Urbanistes de Côte d'Ivoire.

Un équilibre entre profession et passion

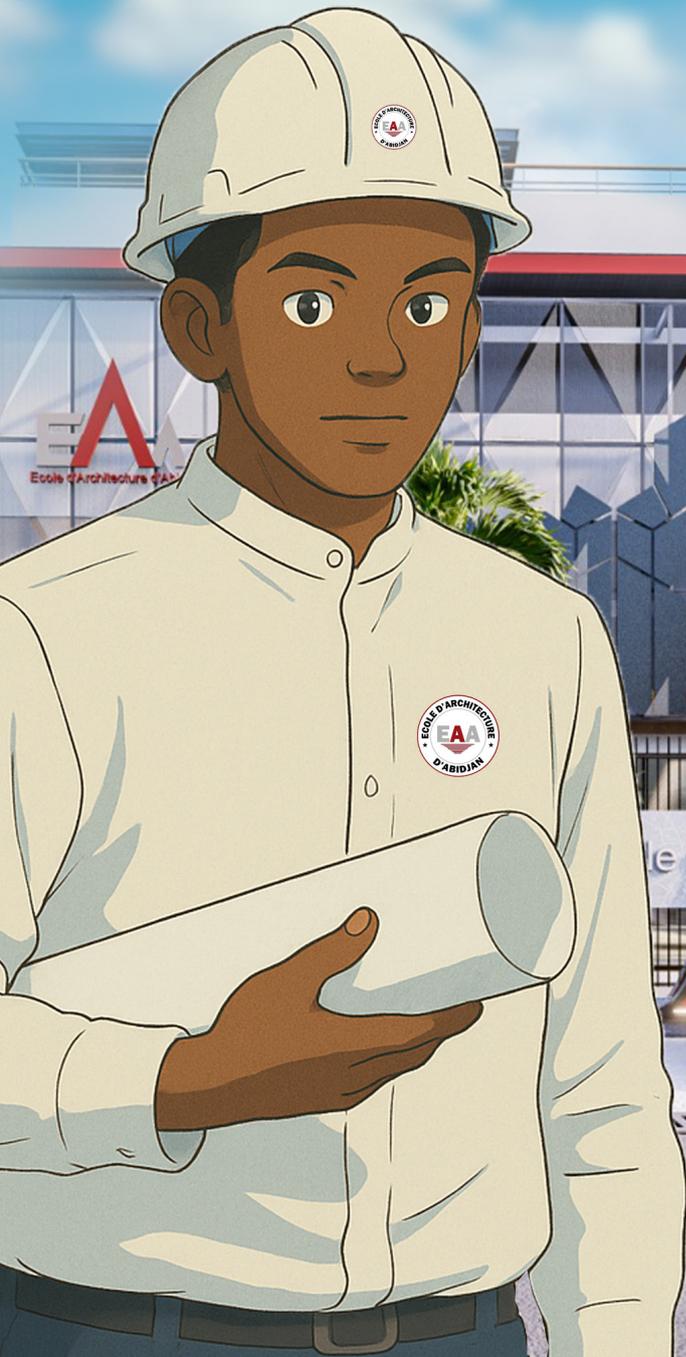
En parallèle de son engagement professionnel, Carole participe à des associations et événements liés à l'urbanisme. Passionnée de musique, de chant, de méditation et de cuisine, elle trouve dans ces activités une source d'inspiration et de bien-être.

Fidèle à sa devise « La réalité n'est pas la vérité », Carole GUEI incarne une génération d'urbanistes visionnaires, prête à façonner les villes ivoiriennes de demain avec audace et rigueur.

Par Lisa NDJINA



ÉCOLE D'ARCHITECTURE D'ABIDJAN



 Boulevard Latrille, Cocody Danga Face à la cité BAD, Cocody, Abidjan, Cocody
 08 BP 1427 Abidjan 27 | www.eaa.ci
 | +225 07 87 884 047 | +225 07 87 884 053 | +225 07 87 883 114 | +225 07 87 680 650

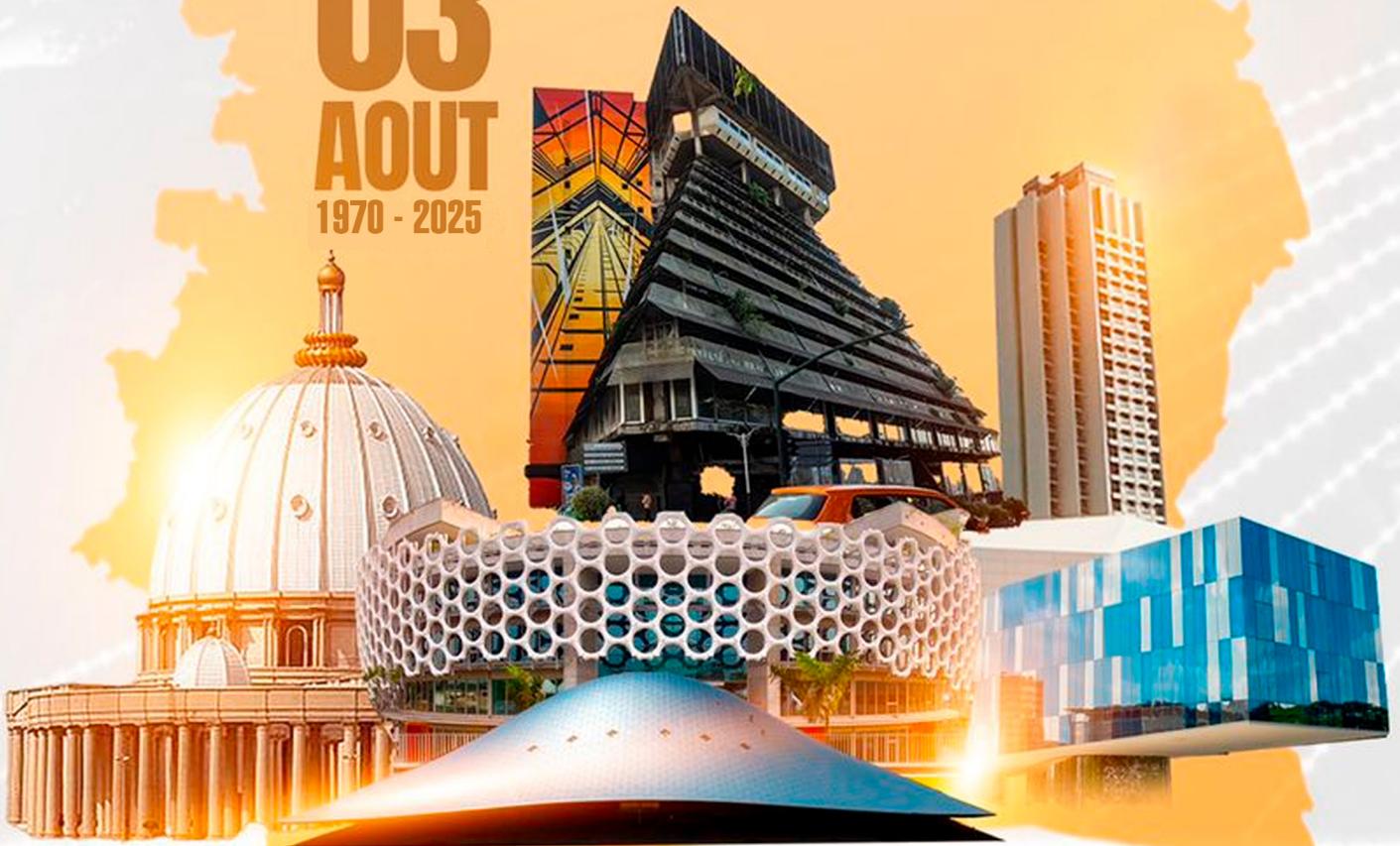
Notre riche histoire est le fondement de nos valeurs.
Rejoignez-nous pour rendre
vos expériences universitaires inoubliables.
Suivez - nous sur   



Ordre des Architectes de Côte d'Ivoire
Célèbre

55
ans

03
AOUT
1970 - 2025



*55 ans au service
du développement de la Côte d'Ivoire*

